



Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 69 Vol. 1

"Réfléchir à changer"

Juillet – Septembre 2019



Mali

Main-d'oeuvre et forme de travail

Table des matières

Résumé	1
Introduction	2
1. Aperçu sur les formes de travail.....	3
1.1. Le travail et ses différentes formes.....	3
1.2. Travail de production pour la consommation personnelle.....	5
1.3. Emploi	5
1.4. Le travail en formation non rémunéré	8
1.5. Travail bénévole	8
1.6. Autres activités productives	9
1.7. Main-d'œuvre	9
2. Population en âge de travailler.....	9
2.1. Poids de la population en âge de travailler	10
2.2. Structure et caractéristiques de la population en âge de travailler.....	11
3. Population en emploi	13
3.1. Taux d'emploi.....	14
3.2. Structure et caractéristiques de la population en emploi	15
3.3. Types d'emploi	25
3.4. Pluriactivité	36
La pluriactivité est le fait pour une personne d'exercer simultanément plusieurs activités professionnelles relevant de régimes de protection sociale distincts ou pas sur une même année de référence. Ainsi, il y a pluriactivité lorsque :.....	36
3.5. Temps de travail	40
3.6. Recherche d'emploi de la population en emploi	43
4. Population au chômage	48
4.1. Caractéristiques des chômeurs	48
4.2. Durée du chômage.....	50
4.3. Aspirations des chômeurs.....	53
4.4. Moyen principal de recherche d'emploi des chômeurs	59
4.5. Raison principale de la perte d'emploi.....	61
5. Travail domestique non rémunéré.....	62
5.1. Les activités domestiques non rémunérées considérées	63
5.2. Durée du travail domestique non rémunéré.....	64
5.3. Evaluation du travail domestique non rémunéré	71
Conclusions	81
Références bibliographiques.....	82

Résumé

Le présent Rapport est structuré en quatre parties, à savoir la main-d'œuvre et les formes de travail dans un premier temps, la sous-utilisation de la main-d'œuvre et de la population hors main-d'œuvre dans un second temps, la mesure du travail décent en troisième partie et enfin les jeunes et le marché du travail.

La méthodologie utilisée est essentiellement de l'analyse statistique. Il s'est agi en premier lieu de faire l'apurement et le traitement de la base de données du module emploi dans le dispositif de l'EMOP 2017. La base nettoyée est ensuite utilisée pour le calcul d'indicateurs et la production de tableaux de résultats conformément à un plan d'analyse. Les indicateurs du marché du travail sont analysés selon les nouvelles normes définies par les statisticiens du travail.

La population en âge de travailler, regroupant les 15 ans et plus, compte pour moitié dans la population totale, 50% soit à peu près le même pourcentage que 2016 qui était de 48.9% de la population totale. Elle se décompose en 64% de la population en emploi, le reste représente la population hors main-d'œuvre (30%) et la population au chômage pour 6%.

L'emploi continue toujours d'être majoritairement informel tout comme en 2016, surtout l'emploi indépendant, agricole comme non agricole, et l'emploi d'aide-familial. Ceci pose toute la problématique de la formalisation de l'emploi au Mali, formalisation qui passe par la formalisation effective des entreprises privées. Il faut aussi noter que la contribution des agences de placement reste marginale dans l'insertion des demandeurs d'emploi à cause de la forte prédominance des relations personnelles dans la recherche d'emploi au Mali. Aussi, le contrat (CDI, CDD) est presque inexistant dans le milieu du travail au Mali, indiquant du coup l'absence de conditions décentes de travail.

La pluriactivité est plus un phénomène rural qu'urbain, à visage plutôt masculin si ce n'est à Bamako où il est plus féminin. Son taux est négativement corrélé au niveau d'instruction. Pour ce qui est de la durée hebdomadaire de travail, six maliens sur dix (60.4%) travaillent normalement à hauteur de 35-48 heures par semaine tandis que 20%

sont en sous-emploi (moins de 35 heures hebdomadaires) ou encore en durée excessive de travail (plus de 48 heures de travail hebdomadaire).

Introduction

En dépit des résultats enregistrés par ces différents programmes, les défis liés à l'emploi semblent demeurés. En effet, de 1998 à maintenant, des incertitudes demeurent vives, notamment en ce qui concerne la durabilité de la croissance économique et la création d'emplois dont le nombre est de plus en plus insuffisant au regard de l'arrivée sur le marché du travail de nombreux jeunes y compris des jeunes diplômés, du secondaire comme du supérieur. Du reste, le Mali, à l'instar des pays de la zone UEMOA, est confronté depuis bien longtemps à une situation qui prend une allure structurelle et qui maintient son économie à un niveau de développement non encore satisfaisant. Diverses raisons peuvent expliquer pourquoi le Mali n'arrive pas à atteindre ses objectifs de croissance. D'une part, l'économie malienne a dû faire face à des chocs exogènes et endogènes (notamment les effets de la crise économique internationale et la crise politico-sécuritaire de 2012). D'autre part, la Stratégie de croissance accélérée (SCA) a tardé à être mise en œuvre dans certains secteurs-clés tels que le développement des infrastructures de base et des secteurs productifs ainsi que la dynamisation du secteur privé.

1. Aperçu sur les formes de travail

Analyser les formes de travail c'est d'abord les présenter et ensuite examiner chacune de ces formes que sont le travail de production pour sa propre consommation, l'emploi au sens de travail rémunéré soit sous forme de salaire soit forme de profit ou assimilé quelconque, le travail en formation sans rémunération, le travail bénévole et toute autre forme d'activité productive. Enfin, la main-d'œuvre est présentée dans ses grandes lignes.

1.1. Le travail et ses différentes formes

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation des tiers ou à leur consommation personnelle. Cette définition du travail est indépendante du caractère formel ou informel ou de la légalité de l'activité. Elle exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services e.g. la mendicité ou le vol, le fait de prendre soin de soi (la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (dormir, étudier, les activités de loisir). Le concept de travail est conforme au domaine de la production générale tel que défini dans le système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) et son concept d'unité économique qui distingue (i) les unités du marché que sont les sociétés, les quasi-sociétés et les entreprises familiales du marché non constituées en sociétés, (ii) les unités hors du marché que sont les gouvernements et les organismes à but non lucratif servant les ménages, et (iii) les ménages qui produisent des biens ou des services pour leur usage final propre. Le travail peut être réalisé dans tout type d'unité économique.

Pour atteindre divers objectifs, cinq formes de travail qui s'excluent mutuellement ont été identifiées pour être mesurées séparément. La distinction entre ces formes de travail repose sur

- la destination prévue de la production (pour usage final propre ou pour utilisation par des tiers)
- la nature des transactions (les transactions monétaires ou non monétaires et les transferts) qui comprend (i) le travail de

production pour la consommation personnelle qui comprend la production de biens et de services pour usage final propre, (ii) l'emploi comme forme de travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit, (iii) le travail en formation non rémunéré accompli pour des tiers sans rémunération en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences sur le lieu de travail, (iv) le travail bénévole y compris le travail non obligatoire et non rémunéré réalisé pour des tiers, et (v) d'autres activités productives.

Les différentes formes de travail sont mesurées par rapport à une courte période de référence. La période de référence appropriée pour chaque forme de travail est basée sur l'intensité de la participation et les aménagements du temps de travail tels que, (i) sept jours ou une semaine pour l'emploi et pour le travail en formation non rémunéré, (ii) quatre semaines ou un mois calendaire pour la production de biens pour la consommation personnelle, le travail en formation non rémunéré et le travail bénévole, (iii) une ou plusieurs journées de 24 heures dans une période de sept jours ou une semaine, pour la fourniture de services pour la consommation personnelle. Pour permettre l'analyse de la participation à de multiples formes de travail, un chevauchement entre ces différentes périodes de référence est possible. De plus, de courtes périodes de référence peuvent être combinées avec une mesure sur une longue période d'observation.

Une personne est considérée comme engagée dans une forme donnée de travail lorsqu'elle a effectué cette forme de travail pendant au moins une heure durant la courte période de référence pertinente. L'utilisation du critère d'une heure sert à assurer la couverture de toutes les activités productives effectuées, qu'elles soient effectuées à temps partiel, de façon temporaire, occasionnelle ou sporadique, et à produire une mesure complète de tous les apports de travail à la production.

1.2. Travail de production pour la consommation personnelle

Les personnes dans le travail de production pour la consommation personnelle sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre. L'activité en question fait référence au travail effectué pendant une durée accumulée d'une heure au moins pour :

- la production de biens tels que (i) produire et/ou transformer, en vue du stockage, les produits issus de l'agriculture, la pêche, la chasse et la cueillette, (ii) rassembler et/ou transformer, en vue du stockage, les produits de la mine ou la forêt, y compris le bois à brûler et autres combustibles, (iii) la collecte de l'eau de sources naturelles ou autres, (iv) fabriquer des produits pour le ménage (comme les meubles, les textiles, l'habillement et les chaussures, la poterie ou autres produits durables, y compris les bateaux et canoës), (v) la construction ou les réparations majeures de sa propre habitation ou ferme, etc.
- la fourniture de services, soit (i) la comptabilité et la gestion du ménage, acheter et/ou transporter des biens, (ii) préparer et/ou servir des repas, évacuer les déchets du ménage et le recyclage, (iii) nettoyer, décorer et entretenir l'habitation ou des locaux du ménage, des produits durables du ménage et d'autres biens, (iv) éduquer et prendre soin des enfants, transporter et prendre soin des membres âgés, dépendants ou autres membres du ménage et des animaux domestiques ou de compagnie, etc.

1.3. Emploi

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elles comprennent (i) les personnes en emploi "au travail" c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail, (ii) les personnes en emploi qui n'étaient "pas au travail" en raison d'une absence temporaire d'un poste de travail ou d'aménagements du

temps de travail comme le travail en rotation par équipes, les horaires flexibles, le repos compensatoire des heures supplémentaires. La rémunération ou le profit fait référence au fait que le travail est effectué dans le cadre d'une transaction en échange de salaire ou de traitement au titre des heures effectuées ou du travail accompli, ou sous forme de profits dérivés des biens et des services produits par le biais de transactions marchandes.

Les personnes en emploi en "absence temporaire" durant la courte période de référence sont les personnes qui ont déjà travaillé dans leur poste de travail actuel, qui n'étaient "pas au travail" pendant une courte durée mais gardaient un lien avec le poste de travail durant leur absence, ledit lien est établi sur la base du motif de l'absence et, pour certains motifs, de la perception continue d'une rémunération, et/ou de la durée totale de l'absence auto-déclarée ou inscrite, en fonction de la source statistique, les motifs pouvant être le congé maladie, les jours fériés, les vacances ou le congé annuel, le congé de maternité ou de paternité.

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus.

Sont inclus dans l'emploi,

- les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des activités de formation ou de développement des compétences requises pour leur poste de travail ou pour un autre poste de travail dans la même unité économique, et qui sont considérées comme en emploi "au travail"
- les apprentis, stagiaires et personnes en formation qui travaillent en échange d'une rémunération en espèces ou en nature
- les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou d'un profit dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi
- les personnes qui travaillent dans leurs propres unités économiques pour produire des biens principalement destinés à

la vente ou au troc, même si une partie de leur production est consommée par leur ménage ou leur famille

- les personnes ayant un travail saisonnier durant la basse saison, si elles continuent à accomplir certaines tâches et fonctions de ce poste de travail, à l'exception des obligations légales ou administratives, indépendamment de la perception ou non d'une rémunération
- les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou d'un profit payable au ménage ou à la famille
- les membres réguliers des forces armées, les conscrits et les personnes effectuant le service civil alternatif s'ils réalisent ce travail en échange d'une rémunération en espèces ou en nature.

Sont exclus par contre exclus de l'emploi (i) les apprentis, stagiaires, et personnes en formation qui travaillent sans rémunération, (ii) les participants à des dispositifs de formation des compétences ou de reconversion dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, (iii) les personnes qui sont obligées d'effectuer un travail pour continuer à bénéficier des prestations sociales du gouvernement comme les indemnités de chômage, (iv) les personnes qui reçoivent des transferts sociaux non liés à l'emploi, (v) les personnes qui ont un poste de travail saisonnier durant la basse saison, si elles ont cessé d'accomplir les tâches et les fonctions de ce poste de travail, (vi) les personnes qui conservent un droit de retourner dans la même unité économique mais qui en étaient absentes pour une durée supérieure au seuil spécifié et/ou si le test de la perception continue d'une rémunération n'est pas rempli, (vii) les personnes mises à pied pour une durée indéterminée qui n'ont pas l'assurance de retourner en emploi dans la même unité économique.

Afin de faciliter l'analyse au niveau des postes de travail, il faudrait collecter des informations sur le nombre de postes de travail détenus par les personnes en emploi durant une courte période de référence. Lorsque le nombre de postes de travail secondaires dans le pays est important, il peut être utile de collecter des informations sur leurs caractéristiques et, notamment, la branche d'activité, la profession, la situation dans la profession, le type d'unité économique, le temps de travail et le revenu lié à l'emploi.

1.4. Le travail en formation non rémunéré

Les personnes dans le travail en formation non rémunéré sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui durant une courte période de référence ont exercé toute activité non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession. Sont exclus du travail en formation non rémunéré les périodes d'essai associées avec le début d'un poste de travail, l'acquisition générale de connaissances ou l'apprentissage tout au long de la vie durant l'emploi, l'orientation et l'apprentissage durant le travail bénévole, l'apprentissage durant le travail de production pour la consommation personnelle.

Parmi les éléments essentiels à collecter pour permettre l'analyse des caractéristiques et des conditions de travail des personnes engagées dans le travail en formation non rémunéré figurent la branche d'activité, la profession, le temps de travail, le type de programme et sa durée, les caractéristiques du contrat et sa couverture, l'existence de frais de participation et la nature de la certification.

1.5. Travail bénévole

Les personnes dans le travail bénévole sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont réalisé toute activité non rémunérée non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers. Les bénévoles peuvent cependant recevoir une forme réduite de soutien ou d'allocation en espèces si elle est inférieure à un tiers des salaires du marché local, par exemple pour les dépenses qu'ils engagent, ou pour couvrir les dépenses engendrées par l'activité, ou en nature comme les repas, le transport, des cadeaux symboliques. Le travail bénévole est effectué sans aucune contrainte civile, légale ou administrative, ce qui est différent de l'accomplissement des responsabilités sociales, communautaires ou religieuses.

Sont exclus du travail bénévole (i) le service à la communauté et le travail réalisé par des prisonniers lorsque ordonnés par le tribunal ou une autorité semblable, le service militaire et le service civil alternatif

obligatoires, (ii) le travail non rémunéré exigé dans le cadre de programmes d'enseignement ou de formation (les stagiaires non rémunérés), (iii) le travail pour autrui accompli pendant le temps de travail associé à l'emploi, ou dans le cadre d'un congé payé accordé par l'employeur à ses salariés.

Les éléments essentiels à collecter pour la comptabilité nationale et pour les analyses sectorielles du bénévolat comprennent le temps de travail des bénévoles, la branche d'activité, la profession et le type d'unité économique.

1.6. Autres activités productives

Ce sont toutes les activités autres que celles jusqu'ici énumérées. Elles sont obligatoires et exécutées sans rémunération pour produire des biens et des services pour tiers. On peut citer le service communautaire non rémunéré ou le travail non rémunéré réalisé par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable, et le service militaire ou le service civil alternatif non rémunérés.

1.7. Main-d'œuvre

La main-d'œuvre ou population active comprend toutes les personnes des deux sexes qui sont disponibles, durant la période de référence, à fournir des biens et services qui font partie du domaine de la production, comme défini par le Système de comptabilité nationale (SCN)¹. C'est la somme du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus révolu, qui sont occupées et du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus révolu qui sont au chômage.

2. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassé l'âge légal au travail. La limite inférieure

¹Selon le SCN 2008, la production de biens et services comprend toute production de biens, la production de tous services marchands et non marchands et la production pour l'autoconsommation de services aux ménages résultant de l'emploi de personnel domestique rémunéré.

suggérée par l'Organisation internationale du travail (OIT) est de 15 ans, âge révolu, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge révolu. Il est utile de classer la population en âge de travailler, selon sa participation au marché du travail et à différentes formes de travail. Les personnes peuvent être classées, durant une courte période de référence, selon leur statut vis-à-vis de la main-d'œuvre comme étant, en emploi, au chômage, ou hors de la main-d'œuvre et dans laquelle la main-d'œuvre potentielle. L'emploi est prioritaire sur les deux autres catégories et le chômage est prioritaire sur la situation hors de la main-d'œuvre. Ces trois catégories de statut vis-à-vis de la main-d'œuvre sont donc mutuellement exclusives et exhaustives. La somme des personnes en emploi et au chômage égale la main-d'œuvre. Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence.

2.1. Poids de la population en âge de travailler

Au Mali, la population en âge de travailler représente la moitié de la population totale, à raison de 47% pour les hommes et 53% pour les femmes, soit une plus grande représentativité des femmes dans cette tranche d'âge, des 15 ans et plus. Les 15 ans et plus restent majoritaires en milieu urbain mais pas en milieu rural (54% contre 49%). La faible proportion des ruraux comparativement aux urbains dans la population en âge de travailler est reflétée dans toutes les régions à l'exception de Koulikoro (53%), Ségou (50%) et Bamako (54%). Comme il fallait s'y attendre, cette tranche d'âge est minoritaire uniquement chez les analphabètes (et uniquement encore chez les hommes), sinon elle est partout ailleurs majoritaire, 51% pour le fondamental et 100% au-delà. Les femmes de 15 ans et plus sont partout majoritaires, quel que soit le niveau d'éducation, le milieu et la région à la seule exception de Gao. A l'inverse, les hommes en âge de travailler sont proportionnellement minoritaires en milieu rural (45%), chez les sans niveau d'éducation, dans toutes les régions exceptées Koulikoro (50%) et Bamako (53%). On observe donc que les hommes en âge de travailler sont moindres que les femmes en âge de travailler et restent minoritaires dans leur groupe. Du coup, la structure de la population en faveur des personnes en âge de travailler est plus

favorable aux femmes qu'aux hommes, or c'est cette structure qui détermine le potentiel de dividende démographique qui est donc plus présent chez les femmes que chez les hommes. Toute politique ou considération socioculturelle qui écarte les femmes du marché du travail fait perdre au Mali le gain de son dividende démographique.

Tableau 1. Poids de la population en âge de travailler dans la population totale (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	52.2	55.0	53.6
	Bamako	53.1	55.7	54.4
	Autre urbain	51.3	54.3	52.8
	Rural	45.4	52.1	48.8
Région	Kayes	43.8	50.5	47.3
	Koulikoro	50.4	56.0	53.1
	Sikasso	46.1	51.9	49.0
	Ségou	47.5	52.1	49.9
	Mopti	44.1	52.1	48.1
	Tombouctou	43.4	52.2	47.6
	Gao	43.1	49.2	46.3
	Bamako	53.1	55.7	54.4
Education	Aucun	42.3	52.5	47.6
	Fondamental	51.9	50.8	51.4
	Secondaire	100.0	100.0	100.0
	Supérieur	100.0	100.0	100.0
Total	47.1	52.8	50.0	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

2.2. Structure et caractéristiques de la population en âge de travailler

La population en emploi représente les deux tiers de la population en âge de travail et le reste étant constitué de la population au chômage (6%) et de la population hors main-d'œuvre (30%). Cette répartition est le reflet du milieu rural que du milieu urbain. Sinon en milieu urbain, la part de la population en emploi diminue au profit de la population hors main, à plus ou moins 10 points de pourcentage. Cet état de fait résulte des difficultés d'emploi en milieu urbain, surtout que l'emploi rural est constitué majoritairement d'emploi agricole qu'on ne le retrouve en milieu urbain. Par tranche d'âge, la structure de la PAT est plus favorable à l'emploi que chez les moins de 25 ans et que pour les plus de 64. Ces derniers sont au deux tiers hors MDO, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ont la plus grande proportion de chômage contre 6% de moyenne nationale. Cette forte proportion des jeunes au

chômage est encore plus élevée au niveau de l'éducation secondaire et plus. L'emploi au Mali est majoritairement rural et le chômage et la population HMDO est plus les personnes âgées à cause de la retraite et des invalidités. Cette structure s'observe dans toutes les régions. Quel que soit les caractéristiques, la proportion des femmes en emploi est inférieure partout à celle des hommes et corrélativement elle est supérieure dans la population hors main-d'œuvre. Il y a deux fois plus de femmes que d'homme.

Tableau 2. Structure de la population en âge de travailler (en %)

		Population en emploi			Population au chômage			Population hors main-d'œuvre		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	69.5	40.5	54.2	5.7	8.8	7.3	24.9	50.7	38.5
	Bamako	70.8	40.9	55.0	5.5	8.9	7.3	23.7	50.2	37.7
	Autre urbain	68.1	40.1	53.3	5.9	8.6	7.3	26.1	51.3	39.4
	Rural	78.2	58.5	67.7	6.5	5.1	5.8	15.3	36.4	26.6
Age	15 - 24 ans	53.5	42.0	47.3	13.2	13.3	13.2	33.2	44.7	39.4
	25 - 35 ans	87.1	62.1	72.0	8.9	6.2	7.3	4.0	31.7	20.7
	36 - 40 ans	95.2	66.9	80.1	1.3	0.9	1.1	3.5	32.2	18.9
	41 - 64 ans	91.8	59.4	76.3	0.7	0.3	0.5	7.5	40.3	23.2
	Plus de 64 ans	43.1	18.2	32.9	0.1	0.0	0.0	56.9	81.8	67.1
Education	Aucun	83.6	58.8	69.2	4.7	4.6	4.7	11.7	36.6	26.1
	Fondamental	63.6	37.9	51.9	7.3	8.5	7.8	29.1	53.6	40.3
	Secondaire	60.1	47.2	55.7	13.3	20.6	15.8	26.5	32.2	28.5
	Supérieur	68.9	47.9	64.2	16.3	38.3	21.3	14.7	13.8	14.5
Total		75.8	53.7	64.0	6.3	6.1	6.2	17.9	40.2	29.8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Les 50% de population en âge de travailler représentent totalise 9,4 millions d'individus dont 53% de femmes (environ 5 millions de femmes contre 4,4%). Ils sont constitués à 73% de ruraux contre 27% d'urbain, dont la majorité à Bamako, au deux tiers analphabète (68%) avec seulement 6% de niveau secondaire et plus. Chez les femmes, les analphabètes représentent les trois quart (74%) de la population féminine en AT. La répartition milieu entre homme et femme est la même, mais il diffère que par région, selon l'âge et le niveau d'éducation. Par région il y a proportionnellement plus de femmes en AT à Kayes qu'en Mopti et Gao et inversement à Koulikoro et Tombouctou. Partout ailleurs, la proportion est la même. Selon les

tranches d'âge, les femmes sont plus nombreuses chez 15-35 ans et particulièrement 25-35 ans tandis que les hommes sont dominants dans les plus de 40 ans. La proportion est identique chez les 36-40 ans. Par niveau d'éducation, les femmes sont surreprésentées dans le groupe d'aucun niveau (74% des femmes contre 61% des hommes) et sous représentées pour tout autre niveau d'éducation.

Tableau 3. Répartition de la population en âge de travailler

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	1 196 101	27.2	1 334 214	26.7	2 530 315	27.0
	Bamako	605 075	13.8	674 793	13.5	1 279 868	13.6
	Autre urbain	591 026	13.5	659 421	13.2	1 250 447	13.3
	Rural	3 194 009	72.8	3 664 250	73.3	6 858 259	73.0
Région	Kayes	543 868	12.4	679 995	13.6	1 223 863	13.0
	Koulikoro	811 820	18.5	859 367	17.2	1 671 187	17.8
	Sikasso	782 455	17.8	901 525	18.0	1 683 979	17.9
	Ségou	715 452	16.3	799 021	16.0	1 514 474	16.1
	Mopti	588 398	13.4	683 339	13.7	1 271 737	13.5
	Tombouctou	200 578	4.6	216 622	4.3	417 201	4.4
	Gao	142 463	3.2	183 803	3.7	326 266	3.5
	Bamako	605 075	13.8	674 793	13.5	1 279 868	13.6
	15 - 24 ans	1 280 499	29.2	1 508 875	30.2	2 789 373	29.7
	25 - 35 ans	1 025 892	23.4	1 554 841	31.1	2 580 733	27.5
	36 - 40 ans	465 088	10.6	532 957	10.7	998 046	10.6
	41 - 64 ans	1 249 827	28.5	1 147 087	22.9	2 396 914	25.5
	Plus de 64 ans	368 805	8.4	254 703	5.1	623 508	6.6
	Education	Aucun	2 692 603	61.3	3 711 450	74.3	6 404 053
Fondamental		1 358 421	30.9	1 139 023	22.8	2 497 444	26.6
Secondaire		219 402	5.0	112 802	2.3	332 204	3.5
Supérieur		119 685	2.7	35 189	0.7	154 873	1.6
Total	4 390 110	46.8	4 998 464	53.2	9 388 574	100.0	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

3. Population en emploi

Les personnes pourvues d'un emploi comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui se trouvaient, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour, dans les catégories suivantes, (i) emploi salarié (qui sont au travail ou ont un emploi mais ne sont pas au travail), (ii) emploi non salarié (qui sont au travail ou ayant une entreprise sans être au travail). Dans la pratique, on peut interpréter la notion de "travail effectué au cours de la période de référence" comme étant un travail d'une durée d'une heure au moins.

3.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi ou *ratio emploi/population* est calculé comme le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence bien déterminée, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

Plus de six individus sur dix (64%) de la population en âge de travailler sont employés dont 76% pour les hommes et 54% les femmes, soit un écart de 20 points de pourcentage. En milieu rural, environs sept individus sur dix sont employés, tandis que le milieu urbain a un taux d'emploi de 54%. Quel que soit la catégorie sociodémographique, le taux d'emploi des hommes est largement supérieur à celui des femmes. Par tranche d'âge, huit individus sur dix de la tranche d'âge 36 – 40 ans sont en emploi et plus de trois quart de la population en âge de travailler de 41-64 ans aussi employés. Le taux d'emploi des femmes est favorable pour les femmes âgées de 25 ans à 64 ans, en milieu rural et celles n'ayant aucun niveau scolaire que dans leur ensemble. De même, le taux d'emploi des 15 ans et plus reste majoritaire en milieu rural, parmi les personnes âgées de 25 ans à 64 ans, et les individus n'ayant aucun niveau d'éducation scolaire. L'emploi est un phénomène rural et analphabète dû certainement à la qualité des activités faites ou la situation professionnelle.

Tableau 4. Ratio emploi population en âge de travailler (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	70	41	54
	Bamako	71	41	55
	Autre urbain	68	40	53
	Rural	78	59	68
Age	15 - 24 ans	54	42	47
	25 - 35 ans	87	62	72
	36 - 40 ans	95	67	80
	41 - 64 ans	92	59	76
	Plus de 64 ans	43	18	33
Education	Aucun	84	59	69
	Fondamental	64	38	52
	Secondaire	60	47	56
	Supérieur	69	48	64
Total		76	54	64

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

3.2. Structure et caractéristiques de la population en emploi

Près de deux tiers (66%) des emplois estimés sont des indépendants dont la proportion des femmes est majoritaire (70%) qu'à celle des hommes (64%). En outre, les emplois salariés représentent 11% des emplois dont 15% sont pour les hommes et 6% des femmes. Quant aux aides familiaux, ils constituent 23% des emplois, dont la part des femmes (21%) est légèrement aussi plus importante que celle des hommes (24%). Des disparités apparaissent selon les caractéristiques des individus. En effet, alors que les hommes exercent plus des emplois salariés (15% contre 6% de femmes), les femmes, par contre, sont plus importantes dans les emplois indépendants (70% contre 64% chez les hommes). De même, les aides familiaux sont plus occupés par les femmes que les hommes : 24% de femmes aides familiales (contre 21% d'hommes). En milieu urbain, la proportion des emplois salariés est plus importante que celle du milieu rural (29% contre 6% pour le milieu rural). En revanche, les emplois les plus exercés en milieu rural sont les emplois indépendants (67%) et dans une moindre mesure, les aides familiaux (27% contre 8% pour le milieu urbain). Pour les jeunes de 14-24, la moitié des emplois des aides familiaux et 41% sont des indépendants et seulement 8% des salariés. La structure est contraire pour les personnes âgées de 25 à 40 ans, où près de deux tiers des emplois sont des indépendants et 23% des aides familiaux. En revanche, les personnes de plus de 35 ans occupent surtout des emplois indépendants à plus de trois quarts dans l'ensemble : 74% des 35 à 40 ans sont des indépendants, 81% et 92% respectivement pour les tranches d'âges 41 – 64 ans et 65 ans et plus sont aussi des indépendants. Les proportions des salariés et aides familiaux sont presque identiques pour les tranches d'âge des 35 ans et plus. Environ 86% des personnes de niveau supérieur occupent un emploi salarié (dont 90% pour les femmes) et 13% sont des indépendants. Celles qui ont un niveau secondaire sont aussi fréquentes dans l'emploi salarié à 70% des cas dont 75% pour les femmes, suivies des emplois indépendants avec 26% des emplois. Par ailleurs, les personnes de faible niveau d'instruction occupent surtout des emplois indépendants : 71% des analphabètes sont des indépendants et 59% de niveau fondamental le sont aussi. Près du quart de ces personnes sont des aides familiaux.

Tableau 5. Structure de l'emploi par type d'emploi (en %)

		Salarié			Indépendant			Aide-familial		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	38	16	29	56	74	63	6	11	8
	Bamako	49	21	38	50	71	58	1	8	4
	Autre urbain	26	10	20	62	77	68	12	13	12
	Rural	7	4	6	67	68	67	26	28	27
Age	15 - 24 ans	11	6	8	29	55	41	60	40	50
	25 - 35 ans	18	7	13	58	70	64	24	23	23
	36 - 40 ans	17	8	13	75	73	74	9	20	14
	41 - 64 ans	15	5	11	81	79	81	4	16	8
	Plus de 64 ans	6	0	4	93	87	92	1	13	4
Education	Aucun	7	3	5	72	71	71	21	26	24
	Fondamental	21	9	17	53	72	59	26	20	24
	Secondaire	69	75	70	26	24	26	5	2	4
	Supérieur	85	90	86	14	10	13	2	0	1
Total		15	6	11	64	70	66	21	24	23

Dans l'ensemble, les travailleurs à son propre compte et les aides familiaux occupent près de neuf emplois sur dix (87%) dont le premier est majoritaire avec 65%, suivi de loin derrière le second avec 26% des personnes en emploi. Les employés/ouvriers arrivent en troisième position avec 7% de l'ensemble de la population en emploi. Les cadres moyens (2%) et les manœuvres (1%) constituent ensemble 4% de l'ensemble des emplois. Les cadres supérieurs représentent moins de 1% des emplois. Parmi les femmes en emploi, la même allure s'observe mais avec une proportion très faible des femmes cadre supérieure (0,1%), employeurs (0,2%), apprentis (0,4%) et manœuvres (0,5%). Parmi les hommes en emploi, on observe, au contraire, une diminution des parts des travailleurs pour son propre compte (61%) et des aides familiaux (21%) contre une augmentation considérable de celle des employés/ouvriers (10%). Quel que soit la catégorie socioprofessionnelle, la part des hommes est supérieure à celle des femmes, exception faite des travailleurs pour propre compte et les aides familiaux, respectivement 69% et 24 contre 61% et 21% pour les hommes.

En milieu rural, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes pour la proportion des travailleurs pour son propre compte. Par ailleurs, dans les autres villes urbaines, les trois quart (75%) des femmes travaillent pour leur propre compte et un peu plus de la moitié (56%) des hommes le sont également. A Bamako, 69% des femmes exercent des activités pour leur propre compte et 11% sont des employées/ouvrières, tandis que parmi les hommes

moins de la moitié (41%) des hommes travaillent pour leur propre compte et près du tiers (31%) sont aussi des employés/ouvriers. Excepté les travailleurs pour propre compte et les aides familiaux, la proportion des catégories socioprofessionnelles est plus importante à Bamako, comparativement à autre urbain et encore moins dans le milieu rural.

Tableau 6. Répartition des emplois par caractéristique socioprofessionnelle (en %)

	Urbain			Bamako			Autre urbain			Rural			En emploi		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Cadre supérieur	2.5	0.6	1.7	3.9	1.0	2.7	1.0	0.2	0.7	0.2	0.0	0.1	0.7	0.1	0.5
Cadre moyen	8.3	4.9	7.0	9.5	5.8	8.0	7.1	4.0	5.9	1.3	0.4	0.9	3.1	1.3	2.3
Employé/ouvrier	23.5	8.3	17.6	31.2	11.3	23.4	15.4	5.3	11.4	5.1	3.3	4.2	9.7	4.3	7.3
Manœuvre	3.2	1.8	2.7	4.0	3.3	3.8	2.3	0.3	1.5	0.8	0.1	0.5	1.4	0.5	1.0
Employeur	3.2	0.4	2.1	3.6	0.3	2.3	2.7	0.6	1.8	0.7	0.1	0.4	1.3	0.2	0.8
Propre compte	48.4	71.9	57.6	41.2	68.7	52.0	56.0	75.2	63.7	65.5	68.1	66.7	61.2	68.9	64.6
Apprenti	4.5	1.4	3.3	5.5	1.5	3.9	3.4	1.3	2.6	0.4	0.2	0.3	1.4	0.4	1.0
Aide familial	6.4	10.6	8.0	1.2	8.1	3.9	11.9	13.1	12.4	26.2	27.8	26.9	21.2	24.3	22.6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Le secteur institutionnel est appréhendé à travers l'unité de production dans laquelle l'emploi est exercé, et des questions subsidiaires permettant de saisir les emplois formels ou informels. Ainsi, les catégories suivantes ont-elles été constituées : le secteur public, les entreprises privées formelles, les entreprises privées informelles, les ONG, les organisations internationales et les associations et le personnel de maison.

Les entreprises privées informelles représentent 78% des emplois et le personnel de maison 17%. Ces deux formes constituent la quasi-totalité (95%) des emplois au Mali. Les emplois des entreprises privées informelles sont détenus majoritairement par des femmes à 80% contre 76%. Ils sont plus accentués en milieu urbain (79%), particulièrement à Bamako (83%) qu'en milieu rural (77%). Elles font 75% des emplois dans les autres villes, dont 80% pour les femmes. En revanche, la proportion du personnel de maison est plus favorisée en milieu rural qu'en milieu urbain (20% contre 9% pour le milieu urbain), dû certainement à la faible proportion des emplois de la catégorie à Bamako (5%). Le secteur public embauche moins de 3% des employés et principalement à Bamako (10%) et dans les villes urbaines (8%) et qui sont des hommes avec 4% de l'effectif total des hommes en emploi. Quel que soit le secteur institutionnel, et le milieu, la proportion des femmes reste toujours élevée que celle des hommes, à l'exception des entreprises privées informelles et du personnel de maison où presque la totalité des emplois s'y trouve et qui constituent également l'essentiel des emplois précaires. Les entreprises privées formelles sont toujours faiblement représentées. En effet, elles emploient moins d'un pourcent (0,4%) des emplois alors que celles-ci devraient constituer le moteur de la croissance et fournir des ressources fiscales nécessaires au financement des biens publics pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Ce qui constitue un gap pour le développement du pays. A Bamako, les emplois dans les ménages sont principalement exercés par les femmes (10% contre 1% pour les hommes). Par ailleurs, la part des emplois dans les ONG, les organisations internationales ou association est sensiblement identique que l'on soit en milieu urbain ou rural.

Tableau 7. Répartition des emplois selon le secteur institutionnel

	Urbain			Bamako			Autre urbain			Rural			En emploi		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Secteur public	10.5	6.4	8.9	11.1	7.9	9.8	9.9	4.8	7.9	1.7	0.6	1.1	3.9	1.7	2.9
Entreprise privée formelle	1.7	0.1	1.1	0.9	0.0	0.6	2.5	0.2	1.6	0.3	0.1	0.2	0.7	0.1	0.4
Entreprise privée informelle	78.5	80.9	79.4	85.1	82.0	83.9	71.4	79.7	74.7	74.9	80.3	77.4	75.8	80.4	77.9
ONG, OI, association	1.9	0.5	1.3	1.6	0.2	1.0	2.1	0.8	1.6	2.8	0.5	1.8	2.6	0.5	1.7
Personnel de maison	7.5	12.1	9.3	1.3	9.9	4.6	14.1	14.5	14.2	20.3	18.5	19.5	17.1	17.2	17.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

L'agriculture demeure le secteur d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 65% des emplois. Elle est suivie par le commerce (15%) et les services (14%) alors que la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois n'est que de 7%. Les hommes exercent plus dans l'agriculture et dans les services que les femmes avec respectivement 66% et 16% contre 63% et 11% pour les femmes. En revanche, les femmes (20%) sont plus dans le commerce que les hommes (11%). Dans l'industrie, la différence entre la proportion des hommes et celle de femmes n'est pas très significative, mais en faveur des hommes (7% contre 6% pour les femmes). Par ailleurs, sur dix emplois en milieu rural, l'agriculture à elle seule absorbe près de 8 emplois tandis qu'à Bamako, cette proportion n'est que de 2% et 32% dans les autres villes urbaines. En revanche, les proportions des emplois dans l'industrie, le commerce et les services, sont plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, à Bamako, le commerce et les services concentrent plus de huit emplois sur dix, quant à l'industrie, elle représente 15% des emplois dont 22% pour les hommes et 4% les femmes. Dans les autres villes urbaines, la part de l'agriculture et celle du commerce sont presque identiques. La proportion des femmes est majoritaire dans le secteur d'activité du commerce en milieu urbain (52%), et particulièrement à Bamako (59%). La part de l'industrie en zone rurale est inférieure que dans l'ensemble surtout chez les hommes.

Tableau 8. Répartition des emplois selon le secteur d'activités économiques (%)

	Urbain			Bamako			Autre urbain			Rural		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agriculture	18	15	17	2	1	2	35	28	32	82	75	79
Industrie	19	6	14	22	4	15	15	7	12	4	6	5
Commerce	26	52	36	31	59	42	21	45	31	6	12	9
Services	37	28	34	45	37	42	29	19	25	9	7	8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Le principal mode d'insertion dans l'emploi demeure, et cela depuis des années, les relations personnelles (76%), qui est suivi de loin, derrière l'auto-emploi (18%). C'est le cas quel que soit le sexe exception faite de Bamako, où 53% des femmes ont créé elles les emplois et 35% l'ont obtenu par relations personnelles, le milieu de résidence, la région administrative, le niveau d'instruction ou de vie ou encore le diplôme. L'insertion par l'auto-emploi vient en deuxième position avec 15% des cas, suivi de la recherche directe auprès de l'employeur (3%) et le concours (2%). On remarque que la contribution des institutions d'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi (petites annonces, ANPE, bureaux de placement) demeure encore très faible. Le poids des relations personnelles est plus important pour les hommes (78%) que pour les femmes (73%). Il en est de même pour le concours qui compte 3% pour les hommes contre 1% pour les femmes et de moindre mesure les emplois obtenus directement auprès de l'employeur (3% contre 2% pour les femmes) et les petites annonces (0,6% contre 0,32% pour les femmes). Au contraire, l'auto-emploi avec 14% pour les hommes et 23% pour les femmes pèse plus en faveur des femmes que parmi les hommes.

L'importance de l'insertion par relation personnelle diminue au fur et à mesure que l'on s'approche de la capitale. En effet, en milieu rural, plus de huit employés sur dix (83%) ont obtenu leur emploi par relation personnelle, 64% dans les autres villes urbaines et 47% pour Bamako, d'où 55% pour le milieu urbain. Les relations personnelles comptent plus en milieu rural qu'en milieu urbain (55%), surtout à Bamako. En revanche, l'auto-emploi acquiert de l'importance en milieu urbain dont Bamako occupe une place importante, comparativement au milieu. Ainsi, la part de l'auto-emploi en milieu urbain est de 30% dont 36% à Bamako et 24% pour autre urbain et celle du milieu rural est de 14% dont 18% pour les femmes de ce dernier. De la même manière, l'insertion par concours et directement auprès de l'employeur est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural. Le poids de l'insertion par concours décroît dès que l'on s'éloigne de Bamako. Ainsi, de 7% pour Bamako, à 5% pour les autres villes urbaines et 1% pour le milieu rural. L'obtention directe de l'emploi auprès de l'employeur a aussi la même tendance que celle des concours, c'est-à-dire plus favorable en milieu urbain que rural. Le bureau public et les bureaux privés de placement ont insérés très peu de personnes.

Tableau 9. Répartition des emplois par mode d'insertion dans l'emploi (en %)

	Urbain			Bamako			Autre urbain			Rural			En emploi		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Relations personnelles	60.2	47.4	55.2	54.0	35.2	46.7	66.9	60.1	64.2	84.3	80.0	82.3	78.3	73.4	76.1
Auprès employeur	7.5	4.3	6.2	8.8	4.6	7.1	6.1	4.0	5.3	2.0	1.5	1.7	3.3	2.1	2.8
Petites annonces	2.3	0.8	1.7	3.3	1.2	2.5	1.1	0.5	0.9	0.0	0.1	0.1	0.6	0.3	0.4
ANPE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
BPP	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Concours	7.0	4.4	6.0	8.4	5.7	7.4	5.5	3.0	4.5	1.2	0.2	0.7	2.6	1.1	1.9
Auto-emploi	22.1	42.7	30.2	24.9	53.1	35.9	19.0	31.8	24.1	11.4	17.7	14.3	14.0	22.7	17.9
Autres	0.9	0.4	0.7	0.6	0.2	0.4	1.2	0.5	0.9	1.2	0.4	0.8	1.1	0.4	0.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

3.3. Types d'emploi

Un plus de quatre employés sur dix (41%) sont des indépendants agricoles et les emplois indépendants non agricoles représentent 26% des emplois. Au total, près des neuf personnes en emploi sur dix sont non-salariés (89%, y compris les aides familiaux). Alors que les hommes exercent plus des emplois indépendants agricoles (43%), les femmes, par contre, sont plus présentes dans les emplois indépendants non agricoles (31%) que les hommes (22%). Seuls 11% des emplois sont des emplois salariés, dont plus de 80% d'entre eux sont hors du secteur agricole (21,5%). Par ailleurs, 15% des emplois occupés par les hommes sont salariés, contre seulement 6% des emplois occupés par les femmes. En milieu urbain, la plupart (52%) des emplois sont des indépendants non agricole, plus particulièrement dans la capitale avec une proportion 57% de l'ensemble des emplois du district. Quant au milieu rural, trois quarts des emplois sont soit des indépendants agricoles ou des aides familiaux agricoles avec respectivement 49% et 26% des emplois du milieu. A partir de 25 ans, l'emploi est dominé par les indépendants agricoles dont la proportion croit progressivement tandis que les jeunes de moins de 25 ans sont plus fréquente parmi les aides familiaux. A cette tranche d'âge, les jeunes sont supposés être en formation ou à l'école et leur activité serait d'aider leur famille. Les emplois salariés non agricoles sont proportionnellement plus fréquentes au niveau des tranches d'âges de 25 – 35 et 36 – 40 ans que dans leur ensemble. Les personnes en emploi de niveau solaire fondamental sont plus présentes dans les emplois indépendants non agricole (35%) et sont suivies des indépendants agricoles (25%). A l'inverse, les analphabètes comptent plus dans les emplois indépendants agricoles (47%) et indépendants non agricoles (24%). Les emplois des personnes de niveau secondaire et plus sont exclusivement dominés par les salariés non agricoles et les indépendants non agricoles. Ainsi, chez les personnes en emploi de niveau secondaire, 70% exercent des emplois salariés non agricoles et 22% des indépendants hors du secteur agricole. De même, les salariés non agricoles sont surreprésentés dans le groupe de niveau d'éducation supérieur (85%) et sous représentées au niveau du secteur agricole (environ 2%). Il est opportun de promouvoir la reconversion et cela surtout dans le domaine de l'agriculture afin d'intégrer plus d'intellectuel dans ce secteur.

Tableau 10. Structure de l'emploi par type d'emploi

		Salarié agricole	Salarié non agricole	Indépendant agricole	Indépendant non agricole	Aide-familial agricole	Aide-familial non agricole	Total
Sexe	Homme	1.7	13.1	42.5	21.5	19.7	1.5	100.0
	Femme	2.1	4.1	38.2	31.3	21.9	2.4	100.0
Milieu	Urbain	0.5	28.5	10.6	52.4	4.3	3.8	100.0
	Bamako	0.1	37.8	1.5	56.6	0.0	3.9	100.0
	Autre urbain	0.8	18.7	20.3	47.8	8.8	3.6	100.0
	Rural	2.3	3.4	49.4	18.0	25.5	1.4	100.0
Age	15 - 24 ans	1.7	6.7	24.5	16.9	44.1	6.1	100.0
	25 - 35 ans	2.0	10.5	35.0	29.4	21.8	1.4	100.0
	36 - 40 ans	1.5	11.0	42.1	31.8	12.9	0.7	100.0
	41 - 64 ans	2.1	9.2	54.0	26.5	8.0	0.2	100.0
	Plus de 64 ans	0.9	3.4	69.2	22.7	3.5	0.3	100.0
Education	Aucun	2.1	2.9	47.7	23.7	21.8	1.8	100.0
	Fondamental	1.3	15.8	24.6	34.7	21.0	2.7	100.0
	Secondaire	0.1	70.2	3.8	21.8	3.2	0.8	100.0
	Supérieur	0.4	85.4	0.3	12.6	1.3	0.0	100.0
Total		1.9	9.1	40.6	25.9	20.7	1.9	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Plus de trois quarts des emplois salariés sont non agricole (83%) et l'emploi salarié agricole représente 17% de l'ensemble des emplois salariés. Cette répartition est différente entre les hommes et les femmes. La part de l'emploi non agricole diminue sensiblement à 67% parmi les femmes et augmente quelque peu (89%) parmi les hommes. La part de l'emploi salarié non agricole est moins importante en milieu rural (60%) qu'en milieu urbain (98%), dont presque 100,0% à Bamako et 96% ailleurs du milieu urbain. L'emploi salarié agricole est beaucoup plus important en milieu rural, 40% dans l'ensemble, (66% parmi les femmes et 29% parmi les hommes) et qu'en milieu urbain avec 2%. Par tranche d'âge, la proportion de l'emploi salarié augmente progressivement pour atteindre le maximum de 88% à l'âge de 40 ans, et à partir duquel elle diminue. De même, quel que soit le sexe et le groupe d'âge, nous constatons le même phénomène. Par ailleurs, chez les femmes analphabètes, la majorité des emplois salariés sont du secteur agricole (68% d'emplois salariés agricoles contre 32% hors du secteur agricole). Le poids de l'emploi salarié non agricole va de 92% pour les salariés de niveau fondamental à presque 100% pour les niveaux d'éducation secondaire (99,8%) et supérieur (99,5%). Il n'y a quasiment pas de femme salariée agricole de niveau secondaire et plus. Par contre, chez le de niveau fondamental, la proportion de femmes salariées est de 14% contre 6% parmi les hommes salariés.

Tableau 11. Structure de l'emploi salarié par type d'emploi (en %)

		Emploi salarié agricole			Emploi salarié non agricole		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	1.5	1.9	1.6	98.5	98.1	98.4
	Bamako	0.4	0.0	0.3	99.6	100.0	99.7
	Autre urbain	3.7	6.3	4.2	96.3	93.7	95.8
	Rural	28.6	66.3	40.3	71.4	33.7	59.7
Age	15 - 24 ans	17.8	25.8	20.5	82.2	74.2	79.5
	25 - 35 ans	8.0	34.6	15.8	92.0	65.4	84.2
	36 - 40 ans	6.2	29.3	12.4	93.8	70.7	87.6
	41 - 64 ans	13.8	43.0	18.6	86.2	57.0	81.4
	Plus de 64 ans	21.5	–	21.5	78.5	–	78.5
Education	Aucun	29.8	67.7	42.5	70.2	32.3	57.5
	Fondamental	6.4	14.0	7.6	93.6	86.0	92.4
	Secondaire	0.2	0.0	0.2	99.8	100.0	99.8
	Supérieur	0.6	0.0	0.5	99.4	100.0	99.5
Total		11.5	33.5	17.0	88.5	66.5	83.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Environ six emplois salariés sur dix (59%) sont dans le secteur des services, dont les hommes (60%) sont proportionnellement plus

importants que les femmes (58%). L'agriculture fournit 19% des emplois salariés et le commerce ne possède que 8% des emplois salariés, tout comme l'industrie qui fait 13% des emplois salariés. En milieu rural, l'emploi salarié est plus dans l'agriculture (43%) que dans l'ensemble. Il est au contraire plus concentré dans les services en milieu urbain (69%), et davantage à Bamako (71%) par rapport à l'ensemble. Les femmes salariées exercent principalement dans les services (58% des emplois salariés occupés par les femmes) et dans l'agriculture (35%). En revanche, chez les hommes, même si les emplois salariés sont majoritairement dans les services (qui font près de 60% des emplois salariés chez les hommes), il faut signaler que près de 17% des emplois salariés sont fournis par l'industrie contre 4% pour les femmes et 14,3% par l'agriculture. Chez les jeunes de moins de 25 ans, bien que les services fournissent une grande partie des emplois (40%) comparativement aux autres secteurs d'activité, les industries et l'agriculture fournissent respectivement 28% et 22% de l'ensemble des emplois salariés de la tranche d'âge. Chez la tranche d'âges 25 - 40 ans, plus de six salariés sur dix travaillent dans services (61% et 67% respectivement chez les 25-35 ans et 36-40 ans) et moins de deux salariés sur dix sont dans l'agriculture. Si les emplois salariés occupés par les analphabètes sont majoritaire dans l'agriculture (45%) et accessoirement dans les services (35%), par contre la plupart des emplois des salariés de niveau fondamental sont occupés dans les services (56%) et plus de huit salariés sur dix de niveau secondaire et plus sont essentiellement dans les services (88% et 85% respectivement de niveau d'éducation secondaire et supérieur). L'emploi salarié s'exerce principalement dans les services et dans le secteur agricole.

Tableau 12. Répartition des emplois salariés (en %)

		Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Sexe	Homme	13.9	16.5	10.1	59.5	100.0
	Femme	34.7	4.0	3.0	58.3	100.0
Milieu	Urbain	3.3	15.5	12.2	69.1	100.0
	Bamako	0.8	15.8	12.8	70.5	100.0
	Autre urbain	8.3	14.7	10.8	66.2	100.0
	Rural	43.1	10.2	2.5	44.2	100.0
Age	15 - 24 ans	22.3	28.1	10.1	39.5	100.0
	25 - 35 ans	17.6	12.9	8.9	60.6	100.0
	36 - 40 ans	16.2	10.7	6.0	67.1	100.0
	41 - 64 ans	20.3	7.5	7.8	64.4	100.0
	Plus de 64 ans	23.7	8.4	8.5	59.4	100.0
Education	Aucun	45.3	13.3	6.2	35.2	100.0
	Fondamental	9.4	20.7	13.7	56.3	100.0
	Secondaire	1.6	5.5	4.6	88.3	100.0
	Supérieur	2.8	6.7	5.6	84.9	100.0
Total		19.1	13.4	8.3	59.2	100.0

Un peu plus de quatre salariés sur dix (42%) ont un contrat écrit, soit le contrat à durée indéterminée (CDI) et le contrat à durée déterminée (CDD) avec respectivement 31% et 11% de l'ensemble des emplois salariés. Cette proportion est plus importante chez les hommes que chez les femmes salariées (43% contre 37%), en milieu urbain qu'en milieu rural (47% contre 34%), avec davantage dans les autres villes urbaines (53%) que Bamako (43%). Les salariés adultes (46,1%) ont plus de contrats écrits que les jeunes (22,4%). Par contre 32% des salariés ont un accord ou le contrat verbal avec leurs employeurs. Il faut également noter que plus d'un quart de salariés ne possèdent ni de contrat écrit, ni d'accord verbal ou oral (sans contrat avec 26% de salariés). Les hommes sont plus représentés parmi les contrats verbaux (35%) et les CDI (32%), tandis que chez les femmes, 40% n'ont pas de contrat et 26% ont un contrat à durée indéterminé. Etant donné qu'il y ait une différence remarquable entre les types de contrat dans leur ensemble, et entre les deux sexes cette situation semble jouer en faveur des hommes au niveau des CDI et dans les accords verbaux. La proportion des femmes bénéficiant le CDD est presque identique à celle des hommes (10,6% contre 11,2% pour les hommes). Contrairement à l'année passée, cette année, en milieu rural, les salariés bénéficient moins de CDI que le milieu urbain qui était de 48,9% en 2016 et a baissé à 22% en 2017 contre 36% pour le milieu urbain. Les types de contrat est un phénomène qui semble varier avec l'âge. En effet, on constate qu'un emploi salarié sur dix occupé par des jeunes (15-24 ans) est protégé par un CDI ou un CDI, plus de la moitié (55%) ont des contrats verbaux et 34% n'ont aucun contrat de

travail. Cette situation est de nature à rendre les jeunes davantage des emplois vulnérables sur le marché du travail. Il en est de même pour les personnes de 65 ans et plus, dont 10% possèdent le CDI et 2% le CDD. Par contre, 42% de la tranche 36-40 ans ont le CDI et 36% pour les 41-64 ans. L'analyse montre également que la chance pour un salarié de bénéficier d'un contrat écrit croît avec le niveau d'éducation. En effet, 86,8% et 88,6% des salariés respectivement des niveaux secondaire et supérieur ont des contrats écrits (CDI et CDD). Cette proportion est de 27% pour les salariés de niveau primaire et 12% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (dont 5% pour le CDI et 7% pour le CDD).

Tableau 13. Répartition des emplois salariés par type de contrat (en %)

		CDI	CDD	Contrat verbal	Pas de contrat	Total
Sexe	Homme	31.9	11.2	35.1	21.8	100.0
	Femme	26.3	10.6	23.4	39.7	100.0
Milieu	Urbain	35.9	10.7	39.0	14.4	100.0
	Bamako	36.0	7.3	45.8	10.8	100.0
	Autre urbain	35.8	17.6	25.0	21.6	100.0
	Rural	22.2	11.6	21.8	44.4	100.0
Age	15 - 24 ans	5.7	6.0	54.5	33.9	100.0
	25 - 35 ans	32.0	11.9	33.0	23.1	100.0
	36 - 40 ans	42.3	16.0	19.5	22.1	100.0
	41 - 64 ans	37.2	10.8	24.4	27.5	100.0
	Plus de 64 ans	10.0	1.6	51.9	36.5	100.0
Education	Aucun	5.1	7.1	35.6	52.2	100.0
	Fondamental	17.0	10.0	52.7	20.3	100.0
	Secondaire	70.0	16.8	8.2	5.0	100.0
	Supérieur	71.3	15.4	6.2	7.1	100.0
Total		30.5	11.1	32.1	26.3	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

L'emploi indépendant est plutôt agricole (61,6%) que non agricole (38,4%) dans l'ensemble et cela quel que soit le sexe. Ainsi, parmi les hommes indépendants, 66% sont en emploi agricole et 34% en emploi non agricole. Quant aux femmes, on constate la même structure, c'est-à-dire 55% de leurs emplois sont agricoles et 45% sont hors du secteur agricole. De même, en milieu rural, parmi les analphabètes et quel que soit la tranche d'âge, l'emploi indépendant est dominé par l'emploi agricole. Par contre, en milieu urbain, la répartition de l'emploi indépendant en milieu urbain est de huit emplois non agricoles sur dix avec une prédominance à Bamako (97% sont des indépendants non agricoles contre 3% du secteur agricole). Chez les hommes, la part des emplois indépendants agricoles augmentent progressivement avec l'âge. Dans l'ensemble, à partir de 25 ans, on observe le phénomène inverse. Ainsi, la proportion d'emploi non agricole passe de 46% pour

les jeunes âgés de 25 - 35 ans, à 43% et 33% respectivement pour les tranches d'âge 36 - 40 ans et 41 - 64 ans et se termine à 25% pour les personnes âgées. L'analyse par niveau d'instruction montre, contrairement à l'âge chez les hommes, la proportion des emplois indépendants du secteur agricole chute et inversement celle du secteur non agricole au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Proportionnellement, aucune femme indépendante de niveau supérieur n'exerce une activité agricole.

Tableau 14. Structure des emplois indépendants par type d'emplois (en %)

		Indépendant agricole			Indépendant non agricole		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	20.5	12.6	16.9	79.5	87.4	83.1
	Bamako	3.6	1.6	2.6	96.4	98.4	97.4
	Autre urbain	35.1	23.2	29.8	64.9	76.8	70.2
	Rural	79.2	66.5	73.3	20.8	33.5	26.7
Age	15 - 24 ans	51.3	63.8	59.2	48.7	36.2	40.8
	25 - 35 ans	58.9	50.9	54.4	41.1	49.1	45.6
	36 - 40 ans	59.5	53.7	56.9	40.5	46.3	43.1
	41 - 64 ans	73.8	55.3	67.0	26.2	44.7	33.0
	Plus de 64 ans	81.7	51.7	75.3	18.3	48.3	24.7
Education	Aucun	73.2	60.0	66.8	26.8	40.0	33.2
	Fondamental	47.7	32.2	41.4	52.3	67.8	58.6
	Secondaire	16.4	11.0	14.9	83.6	89.0	85.1
	Supérieur	2.5	0.0	2.2	97.5	100.0	97.8
Total		66.4	55.0	61.1	33.6	45.0	38.9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Dans l'ensemble, l'emploi indépendant se répartit en 78% rural et 22% urbain à 24,5%. Si on se réfère au poids de la population totale en zone rurale et par sexe, on peut confirmer que l'emploi indépendant est rural et concernent les hommes que les femmes. L'analyse des emplois indépendants agricoles par milieu de résidence montre des disparités. Ainsi, la quasi-totalité des indépendants agricoles résident en milieu rural et seulement 6% en milieu urbain dont 5% des femmes et 7% d'hommes et une proportion très négligeable de Bamako (0,4%). Les groupes d'âge qui ont le plus d'indépendants se trouvent dans les tranches d'âges de 25-35 ans et 41-64 ans. Quel que soit le sexe, le secteur (agricole ou non agricole), ces deux tranches d'âge constituent au minimum les deux tiers des indépendants. La part des indépendants non agricoles (35%) est plus élevée au niveau de la tranche d'âge 25 - 35 ans que dans l'ensemble, dû certainement au poids important des femmes dans l'emploi non agricole (40%) ; tandis que celle des indépendants agricoles (41%) se situe dans la tranche

d'âge des 41 – 64 ans qui dépasse le poids de l'ensemble, dont l'avantage aux hommes de la même tranche (49%). Les jeunes filles de moins de 25 ans sont proportionnellement plus nombreuses dans les emplois indépendants agricoles que dans l'ensemble. Dans le secteur agricole, 87% des indépendants n'ont aucun niveau d'éducation et 13% ont le niveau primaire. Moins de 1% des indépendants agricoles ont le niveau d'éducation secondaire et plus. Ceci montre que la part des indépendants diminue en chute libre à mesure que le niveau d'éducation augmente. Les indépendants non agricoles de niveau fondamental sont proportionnellement plus nombreux quel que soit le sexe que dans l'ensemble. Il en est de même pour les indépendants non agricole de niveau secondaire et plus qui sont de moindre mesure. Les indépendants sont très majoritairement des personnes de faible niveau d'instruction, indiquant que le choix de cette forme d'emploi se fait par circonstance. D'où le besoin de formation de cette catégorie de travailleurs pour afin de minimiser le poids des emplois vulnérables.

Tableau 15. Répartition des emplois indépendants (en %)

		Indépendant agricole			Indépendant non agricole			Total indépendant		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	6.8	4.9	6.0	51.7	41.4	46.2	21.9	21.4	21.6
	Bamako	0.5	0.3	0.4	29.0	22.8	25.7	10.1	10.4	10.3
	Autre urbain	6.2	4.6	5.5	22.7	18.6	20.5	11.8	10.9	11.4
	Rural	93.2	95.1	94.0	48.3	58.6	53.8	78.1	78.6	78.4
Age	15 - 24 ans	7.3	21.5	13.3	13.6	14.9	14.3	9.4	18.6	13.7
	25 - 35 ans	21.5	33.7	26.7	29.7	39.7	35.1	24.3	36.4	29.9
	36 - 40 ans	13.9	13.6	13.8	18.8	14.3	16.4	15.5	13.9	14.8
	41 - 64 ans	48.7	29.1	40.5	34.2	28.7	31.2	43.8	28.9	36.9
	Plus de 64 ans	8.6	2.0	5.8	3.8	2.3	3.0	7.0	2.2	4.7
Education	Aucun	84.1	90.1	86.7	60.9	73.4	67.7	76.3	82.6	79.3
	Fondamental	15.5	9.7	13.0	33.5	25.0	28.9	21.5	16.6	19.2
	Secondaire	0.4	0.1	0.3	4.1	1.3	2.6	1.6	0.7	1.2
	Supérieur	0.0	0.0	0.0	1.5	0.2	0.8	0.5	0.1	0.3
Total	57.9	42.1	100.0	46.0	54.0	100.0	53.3	46.7	100.0	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Globalement, l'emploi d'aide-familial est surtout agricole mais avec des disparités entre le milieu, la région, l'âge et le niveau d'instruction. Le secteur agricole englobe à lui seul plus de neuf travailleurs sur dix (92%) de ces emplois, dont la part est presque favorable aux hommes (93% contre 90% pour les femmes). En milieu urbain, le poids du secteur agricole se réduit jusqu'à 53% au profit du secteur non agricole (47%). Cette réduction est le symbole de l'inexistence d'emploi d'aide-familial dans le district de Bamako. Par contre, en milieu rural, la part du secteur agricole dans ce type d'emploi (95%) est supérieure à sa moyenne nationale (92%). La quasi-totalité (98%) d'emploi d'aide-familial est agricole dans la tranche d'âge de 41 – 64 ans. Pour toutes les classes d'âge, la part d'emploi d'aide-familial de l'agriculture reste supérieure à celle du secteur non agricole, quel que soit le sexe considéré. Cette part dépasse aussi la moyenne nationale pour tous les groupes d'âge sauf les 15-24 ans et les personnes âgées de plus de 64 ans, pour lesquels l'agriculture fournit moins d'emploi d'aide-familial que l'ensemble. Il apparaît clairement que dans ces deux groupes d'âge où la part de l'agriculture diminue parmi les femmes comparativement aux hommes. La structure de l'emploi d'aide-familial est largement en faveur de l'agriculture jusqu'au niveau secondaire, même si la quasi-totalité (94%) des femmes d'aide familiale de niveau secondaire ont des emplois non agricoles. Tout sexe confondu, l'agriculture fournit la grande majorité de ce type d'emploi pour les personnes sans instruction (92% en moyenne) ou de niveau fondamental avec 89% dont 93% pour les hommes et 78% pour les femmes. La totalité de femmes d'aide familiale de niveau supérieur exerce dans le secteur agricole.

Tableau 16. Structure des aide-familiaux par type d'emploi (en %)

		Aide-familial agricole			Aide-familial non agricole		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	67.0	40.1	53.1	33.0	59.9	46.9
	Bamako	0.0	0.0	0.0	100.0	100.0	100.0
	Autre urbain	74.2	66.2	70.8	25.8	33.8	29.2
	Rural	95.0	94.8	94.9	5.0	5.2	5.1
Age	15 - 24 ans	93.0	79.5	87.9	7.0	20.5	12.1
	25 - 35 ans	92.4	95.9	94.1	7.6	4.1	5.9
	36 - 40 ans	90.6	96.9	94.7	9.4	3.1	5.3
	41 - 64 ans	95.5	98.5	97.7	4.5	1.5	2.3
	Plus de 64 ans	100.0	88.6	91.2	0.0	11.4	8.8
Education	Aucun	93.0	92.0	92.4	7.0	8.0	7.6
	Fondamental	92.6	78.3	88.6	7.4	21.7	11.4
	Secondaire	89.5	5.9	79.5	10.5	94.1	20.5
	Supérieur	100.0	-	100.0	0.0	-	0.0
Total	92.9	90.1	91.5	7.1	9.9	8.5	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Parmi les aides familiaux, 52% sont des hommes et 48% des femmes. La même structuration s'observe au niveau d'aide-familial agricole où la part des hommes est de 53% contre 47% pour les femmes. A l'inverse, les femmes sont plus représentées parmi les aide-familiaux non agricoles. Les aide-familiaux sont presque tous présentes en milieu rural qu'ils soient femmes ou hommes. Ainsi, 92% d'entre eux vivent en milieu rural dont 93% pour les hommes et 91% pour les femmes. La même caractéristique se dessine pour l'aide-familial agricole, en milieu rural à 95,0% pour l'ensemble, 96% pour les femmes et 95% pour les hommes. Concernant l'emploi d'aide-familial non agricole, la majorité (55%) réside en milieu rural et 45% sont du milieu urbain, dont 24% dans les autres villes urbaines et 21% à Bamako. est plus inégalitaire entre les milieux de résidence, 64,9% en milieu rural et 35,1% dans l'ensemble. La part du rural diminue chez les femmes (47%) et augmente chez les hommes (65%). La plus grande part des aide-familiaux revient aux jeunes de 15 à 35 ans avec huit emplois d'aide-familial sur dix (49% et 32% respectivement pour les tranches d'âge 15-24 ans et 25-35 ans) et cela quel que soit la forme d'emploi et le sexe.

La fonction d'aide-familial est quasiment réservée aux personnes analphabètes avec une représentativité croissante des femmes, que l'emploi soit agricole ou non. En effet, 77% des emplois d'aide-familial n'ont aucun niveau d'éducation scolaire dont la part des femmes est de 87% et celle des hommes 68%. L'aide-familial de niveau fondamental représente 23% de l'effectif total d'aide-familial dont la part des hommes (31%) est largement supérieure à celles des femmes (13%). Une situation similaire se présente parmi les emplois d'aide-familial agricole avec une légère augmentation surtout en faveur des femmes analphabète (89% contre 87 pour l'ensemble) et une diminution un peu moins négligeable en défaveur des femmes du fondamental (11% contre 13%) pour l'ensemble). Le même constat s'observe au niveau des emplois d'aide-familial non agricole, avec des phénomènes inverses. Autrement dit, la proportion d'analphabète d'aide-familial non agricole est inférieure au poids d'ensemble (67% contre 77% pour l'ensemble d'aide-familial analphabète) et en ce qui concerne le niveau fondamental, la part d'ensemble est 23% contre 30% pour le secteur non agricole.

Tableau 17. Répartition des aide-familiaux (en %)

	Aide-familial agricole			Aide-familial non agricole			Total aide-familial			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Milieu	Urbain	5.4	3.9	4.7	34.7	52.6	44.8	7.5	8.7	8.1
	Bamako	0.0	0.0	0.0	10.2	34.6	23.9	0.7	3.4	2.0
	Autre urbain	5.4	3.9	4.7	24.6	18.0	20.9	6.8	5.3	6.1
	Rural	94.6	96.1	95.3	65.3	47.4	55.2	92.5	91.3	91.9
Age	15 - 24 ans	58.3	33.9	46.8	57.0	79.2	69.5	58.3	38.4	48.7
	25 - 35 ans	30.0	35.6	32.6	32.1	14.0	21.9	30.1	33.5	31.7
	36 - 40 ans	5.3	11.6	8.3	7.2	3.4	5.0	5.5	10.8	8.0
	41 - 64 ans	6.1	18.0	11.7	3.7	2.4	3.0	5.9	16.5	11.0
	Plus de 64 ans	0.3	0.9	0.6	0.0	1.1	0.6	0.2	0.9	0.6
Education	Aucun	67.6	88.7	77.6	66.1	70.3	68.5	67.5	86.8	76.8
	Fondamental	31.3	11.3	21.9	32.5	28.4	30.2	31.4	13.0	22.6
	Secondaire	0.9	0.0	0.5	1.4	1.3	1.3	0.9	0.1	0.5
	Supérieur	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1
Total	52.8	47.2	100.0	43.8	56.2	100.0	52.0	48.0	100.0	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

3.4. Pluriactivité

La pluriactivité est le fait pour une personne d'exercer simultanément plusieurs activités professionnelles relevant de régimes de protection sociale distincts ou pas sur une même année de référence. Ainsi, il y a pluriactivité lorsque :

- sont exercées deux activités indépendantes relevant d'organismes de protection sociale différents, e.g. l'indépendant est déjà artisan ou membre d'une profession libérale et s'inscrit au Registre du commerce et des sociétés pour exercer aussi une activité commerciale
- sont exercées simultanément une activité indépendante et une activité salariée, e.g. un salarié crée une entreprise de type SARL dans laquelle il est gérant majoritaire
- sont cumulées une pension de retraite et une activité professionnelle, e.g. un retraité du régime général souhaite se déclarer auto-entrepreneur tout en continuant à percevoir ses droits à la retraite.

Le taux de pluriactivité est le rapport du nombre de personnes exerçant une ou plusieurs activités secondaires à la population en emploi. Au plan national, le taux de pluriactivité est de 20% et légèrement plus élevé chez les hommes (22%) que pour les femmes (18%). De même, la pluriactivité est plus fréquente en milieu rural (24%) qu'en milieu urbain (7%) dont 1,5% à Bamako et 12% dans d'autres milieux urbains. Quel que le milieu, l'éducation et le groupe d'âge, exception faite des jeunes de moins de 25 ans, le taux de

pluriactivité des hommes reste supérieur à celui des femmes. Pour les jeunes de cette tranche d'âge, on constate que la pluriactivité est féminine. Ainsi, 14% des jeunes âgés de 15-24 sont pluriactifs contre 9% pour les hommes.

La pluriactivité est plus répandue à partir de 25 ans. En effet, 21% de la population en emploi des 25-35 ans est pluriactive, 24% pour la tranche 36-40 ans et 41-64 ans chacune. C'est à partir de 25 ans que la responsabilité financière s'accroît. Pour pouvoir joindre les 2 bouts, il faut passer par la pratique de pluriactivité. La pluriactivité est plus pour les travailleurs sans aucun niveau d'instruction (22%) et de niveau fondamental (16%). Les employés de niveau secondaire (8%) ou supérieur (4%) sont moins concernés à exercer au moins une activité secondaire. Ainsi, le taux de pluriactivité baisse progressivement quand le niveau d'instruction augmente. Il en est de même pour les hommes aussi pour les femmes, où aucune femme de niveau supérieur n'est pluriactive.

Le taux de pluriactivité augmente du premier au sixième décile avec une interruption au quatrième décile et diminue ensuite jusqu'au décile le plus riche. Autrement dit, le taux de pluriactivité s'accroît d'abord à mesure que le niveau de vie augmente jusqu'à un seuil et baisse ensuite à partir de ce seuil jusqu'au plus riche. On passe ainsi de 6% pour le décile 1 à 27% au décile 6 puis à 11% au dernier décile. Le taux minimum est pour le premier décile et le maximum est atteint au sixième décile. La même tendance de la distribution du taux de pluriactivité entre les déciles de revenu se maintient pour les femmes comme pour les hommes.

Tableau 18. Taux de pluriactivité (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	7.9	4.4	6.5
	Bamako	1.6	1.3	1.5
	Autre urbain	14.7	7.6	11.9
	Rural	26.1	21.7	24.1
Age	15 - 24 ans	9.2	14.2	11.6
	25 - 35 ans	22.0	19.5	20.7
	36 - 40 ans	27.3	19.1	23.6
	41 - 64 ans	27.0	19.8	24.3
	Plus de 64 ans	17.6	14.5	16.9
Education	Aucun	24.7	19.5	22.1
	Fondamental	16.7	14.3	15.9
	Secondaire	10.5	3.0	8.4
	Supérieur	4.2	0.0	3.5
Décile de revenu	D1	5.2	7.1	6.1
	D2	17.1	19.1	18.0
	D3	23.8	21.7	22.8
	D4	20.0	19.2	19.6
	D5	26.6	21.5	24.2
	D6	28.9	24.1	26.7
	D7	27.1	17.8	23.0
	D8	23.5	19.9	21.9
	D9	24.1	18.9	21.8
	D10	12.5	7.9	10.7
Total		21.6	18.2	20.1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Au Mali, les données de l'EMOP permettent d'estimer à 1.21 millions le nombre de personnes exerçant une pluriactivité, à raison de 60% pour les hommes et 40% pour les femmes. Il faut noter que la pluriactivité est le fait des ruraux pour 93% de cas et pour seulement 7% d'urbains hors Bamako. Quel que soit le sexe, les ruraux sont quasiment les seuls à exercer au moins une activité secondaire avec plus de 9 personnes sur dix. Près de quatre adultes sur dix (des 41-60 ans) et un peu moins du tiers des jeunes de 25-35 ans exercent une pluriactivité. Ces deux classes d'âge sont suivies respectivement par les adultes de 36-40 ans, les jeunes de 15-24 ans et viennent largement derrière les personnes du troisième âge qui ne sont que 3% à exercer une activité secondaire.

Comme pour le milieu, les hommes sont plus nombreux comparativement aux femmes quel que soit l'âge. De plus, les pluriactifs se recrutent majoritairement auprès des personnes non instruites et des personnes ayant le niveau fondamental, avec respectivement 81% et 17%. Une répartition des pluriactifs par décile

permet d'inférer que les personnes des déciles 7, 6 et 9 fournissent le plus fort score de pluriactifs avec 14% pour le premier et 13% pour les deux autres. A l'inverse, le trio le moins actif est constitué des personnes des déciles 1 avec seulement 2% et du décile 10 avec 7%.

Tableau 19. Répartition de la population pluriactive

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	65 970	9.2	23 530	4.8	89 500	7.4
	Bamako	6 890	1.0	3 545	0.7	10 435	0.9
	Autre urbain	59 080	8.2	19 985	4.1	79 065	6.6
	Rural	651 970	90.8	464 449	95.2	1 116 418	92.6
Age	15 - 24 ans	63 316	8.8	90 042	18.5	153 359	12.7
	25 - 35 ans	196 265	27.3	188 252	38.6	384 517	31.9
	36 - 40 ans	120 791	16.8	68 145	14.0	188 936	15.7
	41 - 64 ans	309 643	43.1	134 831	27.6	444 474	36.9
	Plus de 64 ans	27 924	3.9	6 709	1.4	34 633	2.9
Education	Aucun	556 545	77.5	424 548	87.0	981 093	81.4
	Fondamental	143 994	20.1	61 839	12.7	205 833	17.1
	Secondaire	13 910	1.9	1 592	0.3	15 502	1.3
	Supérieur	3 490	0.5	0	0.0	3 490	0.3
Décile de revenu	D1	8 132	1.1	10 572	2.2	18 705	1.6
	D2	49 034	6.8	43 607	8.9	92 641	7.7
	D3	67 286	9.4	61 016	12.5	128 301	10.6
	D4	64 021	8.9	50 396	10.3	114 416	9.5
	D5	87 030	12.1	59 952	12.3	146 981	12.2
	D6	93 280	13.0	67 291	13.8	160 571	13.3
	D7	106 815	14.9	55 999	11.5	162 813	13.5
	D8	90 141	12.6	57 830	11.9	147 971	12.3
	D9	94 089	13.1	58 607	12.0	152 695	12.7
	D10	58 112	8.1	22 709	4.7	80 822	6.7
Total		717 939	100	487 979	100	1 205 918	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

En faisant un croisement des activités principales et secondaires, l'on se rend compte que la majorité des pluriactifs exercent dans le secteur de l'agriculture avec plus huit personnes sur dix et au plus de 7% dans les autres secteurs (industrie 7%, commerce 7% et services 5%). De façon spécifique, 46% exercent une activité principale dans l'agriculture contre 17% dans l'industrie et 12% dans le commerce.

De plus, sur l'ensemble des personnes ayant l'agriculture comme activité principale, 74% exercent dans l'agriculture comme activité secondaire, 10% dans l'industrie et le commerce et seulement 6% dans le commerce.

Tableau 20. Répartition des pluriactifs par secteur d'activités secondaires selon l'activité principale (en %)

Secteur d'activités économiques secondaires	Secteur d'activités économiques principales				Total
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	
Agriculture	45.9	17.1	12.1	5.9	81.0
Industrie	6.2	0.2	0.2	0.1	6.6
Commerce	6.2	0.2	0.3	0.3	6.9
Services	3.5	0.2	0.3	1.4	5.4
Total	61.7	17.8	12.8	7.7	100.0
% colonne					
Agriculture	74.4	96.6	93.9	77.0	81.0
Industrie	10.0	1.4	1.2	1.1	6.6
Commerce	10.0	0.9	2.5	3.3	6.9
Services	5.6	1.1	2.5	18.6	5.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

3.5. Temps de travail

Dans le traitement des données, la durée de travail a été sériée en trois intervalles de temps, moins de 35 heures hebdomadaires, 35-48 heures et plus de 48 heures, cela pour apprécier successivement le sous-emploi et la durée excessive de travail dans les deux extrêmes intervalles. La majorité des travailleurs sont dans l'intervalle 35-48 heures, celui du temps dit normal de travail. C'est le cas pour 60% des travailleurs en moyenne avec des écarts plus ou moins importants selon le sexe, le milieu, l'âge, l'éducation et le décile de revenu.

L'on n'observe pas une grande différence par sexe dans la norme (61% pour les hommes contre 60% pour les femmes), le milieu rural plus que le milieu urbain (à 16 points de pourcentage d'écart sur Bamako et 5 sur le reste du milieu urbain), le décile 10 y est moins astreint que les autres bien qu'il ait le plus fort taux de durée excédant les 48 heures hebdomadaires. Si travailler moins de 35 heures hebdomadaires peut être assimilé à du sous-emploi, alors les femmes le sont plus que les hommes, les travailleurs ruraux plus que leurs camarades urbains. A contrario, si travailler plus de 48 heures hebdomadaires relève de la durée excessive de travail, alors Bamako s'y astreint plus que toute autre strate, les hommes plus que les femmes et le travail est d'autant plus excessif que le niveau de vie du travailleur s'élève comme pour dire "travailler plus pour vivre mieux" si ce n'est "vivre mieux pour travailler plus". Evidemment, il faut ajouter cependant que les écarts entre déciles ne sont pas statistiquement significatifs en la matière

Tableau 21. Temps de travail de la population en emploi

		Durée hebdomadaire du travail			Total
		Moins de 35 heures	35 - 48 heures	Plus de 48 heures	
Sexe	Homme	8.8	60.9	30.3	100.0
	Femme	33.5	59.7	6.8	100.0
Milieu	Urbain	18.7	52.2	29.1	100.0
	Bamako	17.6	46.9	35.4	100.0
	Autre urbain	19.8	57.7	22.5	100.0
	Rural	20.2	62.8	17.0	100.0
Age	15 - 24 ans	17.2	64.6	18.2	100.0
	25 - 35 ans	21.8	58.9	19.3	100.0
	36 - 40 ans	19.7	58.5	21.8	100.0
	41 - 64 ans	18.8	60.7	20.5	100.0
	Plus de 64 ans	29.7	50.6	19.7	100.0
Education	Aucun	21.1	60.0	18.9	100.0
	Fondamental	15.9	59.7	24.4	100.0
	Secondaire	19.5	68.1	12.4	100.0
	Supérieur	18.1	68.6	13.3	100.0
Décile de revenu	D1	23.3	62.9	13.8	100.0
	D2	22.5	59.6	17.9	100.0
	D3	22.8	60.8	16.4	100.0
	D4	20.9	61.2	17.9	100.0
	D5	22.1	61.8	16.0	100.0
	D6	21.6	61.5	16.9	100.0
	D7	17.4	64.8	17.8	100.0
	D8	19.2	60.4	20.4	100.0
	D9	18.7	58.3	23.0	100.0
	D10	14.2	54.5	31.2	100.0
Total	19.8	60.4	19.8	100.0	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

En sériant le temps de travail en emploi à temps plein, à temps partiel volontaire, en sous-emploi ou encore en suremploi, l'on observe que six personnes sur dix sont en plein emploi (60%) et 20% en suremploi et 14% en sous-emploi. Ce taux relativement élevé de gens travaillant à plein temps est le fait des cadres supérieurs et intermédiaires avec près de sept personnes sur dix (plus exactement 68% et 69%), par les jeunes de 15-24 ans et le décile 7 avec 65% et dans une petite mesure par les ruraux et les personnes du décile 1 à 63%.

La moyenne du temps partiel volontaire de 20% est influencée par la proportion de femmes, les personnes de plus de 64 ans et les personnes du décile 3 avec respectivement 11%, 10% et 9%. En ce qui concerne le sous-emploi, son taux est beaucoup plus le reflet des personnes du décile 1, des plus de 64 ans et des bamakois, soit 20%, 19% et 18%. Finalement, le suremploi serait le fait des bamakois à hauteur de 35% et du décile 10 avec moins du tiers (exactement 31%).

Tableau 22. Répartition des emplois selon le temps de travail (en %)

		Plein temps	Temps partiel volontaire	Sous-emploi	Suremploi	Total
Sexe	Homme	60.9	2.5	6.4	30.3	100.0
	Femme	59.7	11.2	22.3	6.8	100.0
Milieu	Urbain	52.2	2.7	16.0	29.1	100.0
	Bamako	46.9	0.0	17.6	35.4	100.0
	Autre urbain	57.7	5.5	14.3	22.5	100.0
	Rural	62.8	7.5	12.7	17.0	100.0
Age	15 - 24 ans	64.6	5.8	11.5	18.2	100.0
	25 - 35 ans	58.9	6.4	15.3	19.3	100.0
	36 - 40 ans	58.5	5.8	13.8	21.8	100.0
	41 - 64 ans	60.7	6.5	12.3	20.5	100.0
	Plus de 64 ans	50.6	10.2	19.4	19.7	100.0
Education	Aucun	60.0	7.5	13.6	18.9	100.0
	Fondamental	59.7	3.6	12.3	24.4	100.0
	Secondaire	68.1	1.9	17.6	12.4	100.0
	Supérieur	68.6	0.7	17.4	13.3	100.0
Décile de revenu	D1	62.9	3.1	20.2	13.8	100.0
	D2	59.6	7.3	15.2	17.9	100.0
	D3	60.8	8.5	14.3	16.4	100.0
	D4	61.2	8.4	12.6	17.9	100.0
	D5	61.8	5.6	16.5	16.0	100.0
	D6	61.5	8.5	13.1	16.9	100.0
	D7	64.8	5.4	12.0	17.8	100.0
	D8	60.4	6.4	12.8	20.4	100.0
	D9	58.3	5.9	12.8	23.0	100.0
	D10	54.5	4.1	10.1	31.2	100.0
Total		60.4	6.4	13.5	19.8	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Le taux de sous-emploi est analysé selon le genre, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'éducation et aussi le décile de revenu. Ce taux de sous-emploi, surtout celui des femmes est influencé par les urbains et principalement les bamakois à hauteur de 37%, les plus de 64 ans avec 34%, les déciles 1 et 5 et dans une certaine mesure le décile 2 avec 29% pour les deux premiers et 26% pour le troisième. De même, le taux de sous-emploi des hommes est sous-tendu par la proportion des cadres supérieurs et secondaires qui sont à 18 % et 16% à 12 et 10 points de pourcentage d'écart avec la moyenne nationale de 6%. A la suite des cadres, viennent les hommes du troisième âge et autre urbain qui sont des facteurs explicatifs du taux de sous-emploi des hommes.

Tableau 23. Taux de sous-emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	7.4	29.3	16.0
	Bamako	5.0	37.3	17.6
	Autre urbain	10.0	20.9	14.3
	Rural	6.0	20.6	12.7
Age	15 - 24 ans	4.7	18.8	11.5
	25 - 35 ans	7.3	22.7	15.3
	36 - 40 ans	6.3	23.1	13.8
	41 - 64 ans	5.4	23.9	12.3
	Plus de 64 ans	15.2	34.1	19.4
Education	Aucun	5.6	21.8	13.6
	Fondamental	5.6	25.7	12.3
	Secondaire	16.3	20.7	17.6
	Supérieur	18.4	12.4	17.4
Décile de revenu	D1	11.4	29.3	20.2
	D2	6.9	25.7	15.2
	D3	5.6	23.0	14.3
	D4	7.2	19.1	12.6
	D5	6.0	28.7	16.5
	D6	6.2	21.1	13.1
	D7	5.9	19.7	12.0
	D8	6.2	21.5	12.8
	D9	6.0	21.5	12.8
	D10	5.2	18.0	10.1
Total		6.4	22.3	13.5

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

3.6. Recherche d'emploi de la population en emploi

De façon générale, la part de la population en emploi recherchant un autre emploi est relativement faible, soit une moyenne de 2% à raison

de 2% chez les hommes et près de 1% chez les femmes. Ce taux moyen national est beaucoup plus le fait des cadres supérieurs avec 5%, des jeunes de 25-35 ans et les personnes du décile 10 et autre urbain avec 3%.

Tableau 24. Part des demandeurs d'emploi sur la population en emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	2.6	1.0	2.0
	Bamako	1.2	0.3	0.9
	Autre urbain	4.1	1.6	3.1
	Rural	2.0	0.9	1.5
Age	15 - 24 ans	3.2	0.9	2.1
	25 - 35 ans	3.4	1.7	2.5
	36 - 40 ans	1.9	0.4	1.2
	41 - 64 ans	0.9	0.2	0.7
	Plus de 64 ans	0.0	0.0	0.0
Education	Aucun	2.2	0.9	1.6
	Fondamental	1.8	0.6	1.4
	Secondaire	1.8	2.6	2.0
	Supérieur	5.4	2.7	4.9
Décile de revenu	D1	2.5	0.4	1.5
	D2	2.1	0.2	1.2
	D3	1.5	0.2	0.8
	D4	1.9	1.6	1.8
	D5	0.7	1.1	0.9
	D6	1.0	1.7	1.3
	D7	1.4	0.8	1.2
	D8	2.6	2.0	2.4
	D9	2.2	0.4	1.4
	D10	4.6	0.5	3.0
Total	2.1	0.9	1.6	

Les données d'enquête ont permis d'estimer à 96'000 le nombre de personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi, pour 74% des hommes et 26% de femmes. Une analyse par milieu de résidence montre que la majeure partie des chercheurs de second emploi sont des ruraux à plus de sept personnes sur dix (72%) et d'autres urbains à 22%. A contrario, les personnes vivant à Bamako semblent se satisfaire de leurs conditions de travail puisqu'elles ne sont que 6%. La tendance est favorable aux hommes quel que soit le milieu de résidence.

La plus forte proportion de personnes cherchant un second emploi se recrute majoritairement auprès des jeunes de 25-35 ans (près de la moitié des demandeurs) contre 29% des jeunes de 15-24 ans. En regardant le niveau d'éducation, l'on observe que les personnes

n'ayant aucune instruction sont les plus insatisfaites de leurs conditions de travail. C'est pourquoi, elles sont à 72% à la quête d'une nouvelle expérience professionnelle contre seulement 4% des cadres du secondaire.

Enfin, une analyse par décile de revenu montre que les personnes des trois déciles les plus riches, soit 51%, sont les moins satisfaits de leurs conditions de travail d'où un grand engouement à rechercher un second emploi. Ces chiffres sont favorables aux hommes dans tous les déciles à l'exception des déciles 5 et 6 qui voient une plus forte proportion en faveur des femmes.

Tableau 25. Répartition des personnes en emploi en quête d'un autre emploi (en %)

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	21 608	30.2	5 146	20.9	26 754	27.8
	Bamako	5 068	7.1	926	3.8	5 993	6.2
	Autre urbain	16 540	23.1	4 220	17.2	20 761	21.6
	Rural	49 879	69.8	19 460	79.1	69 339	72.2
Age	15 - 24 ans	22 203	31.1	5 406	22.0	27 609	28.7
	25 - 35 ans	30 639	42.9	15 998	65.0	46 637	48.5
	36 - 40 ans	8 271	11.6	1 553	6.3	9 824	10.2
	41 - 64 ans	10 374	14.5	1 648	6.7	12 022	12.5
	Plus de 64 ans	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Education	Aucun	49 303	69.0	20 018	81.4	69 321	72.1
	Fondamental	15 316	21.4	2 761	11.2	18 077	18.8
	Secondaire	2 409	3.4	1 372	5.6	3 782	3.9
	Supérieur	4 459	6.2	455	1.8	4 913	5.1
Décile de revenu	D1	3 894	5.4	555	2.3	4 449	4.6
	D2	5 945	8.3	398	1.6	6 343	6.6
	D3	4 223	5.9	457	1.9	4 681	4.9
	D4	6 113	8.6	4 217	17.1	10 330	10.8
	D5	2 316	3.2	2 992	12.2	5 308	5.5
	D6	3 201	4.5	4 826	19.6	8 027	8.4
	D7	5 574	7.8	2 607	10.6	8 180	8.5
	D8	10 102	14.1	5 914	24.0	16 016	16.7
	D9	8 773	12.3	1 116	4.5	9 889	10.3
	D10	21 345	29.9	1 524	6.2	22 869	23.8
Total		71 487	100.0	24 606	100.0	96 092	100.0

Les demandeurs de second emploi avancent principalement la recherche d'un travail plus intéressant, l'accroissement de revenus et l'amélioration des conditions de travail comme les principaux motifs de recherche d'emploi à respectivement 37%, 34% et 28%.

Les femmes cherchent plus à accroître leurs revenus et les hommes à trouver un travail plus intéressant à hauteur de 46% et 42%. Aussi, plus de six bamakois sur dix avancent comme motif principal de

recherche d'un second emploi un travail plus intéressant (61%) tandis les ruraux cherchent à accroître leurs revenus à 38%. Si la majorité des adultes des 41-64 ans cherchent à accroître leurs revenus, près de la moitié des 36-40 ans veulent améliorer leurs conditions de travail et les jeunes de 15-24 ans sont à la recherche d'un travail plus intéressant (48%). Au Mali, plus de neuf cadres supérieurs sur dix sont à la recherche d'un travail plus intéressant. Tandis que les personnes des déciles 1 et 7 avancent l'accroissement de revenus comme motif principal de recherche d'un second emploi, celles des déciles 9 et 2 sont à la recherche d'un travail plus intéressant.

Tableau 26. Personnes en emploi demandeurs d'un autre emploi selon la raison de recherche (en %)

		Accroître vos revenus	Améliorer vos conditions de travail	Trouver un travail plus intéressant	Autre raison	Total
Sexe	Homme	30.6	27.4	42.0	0.0	100.0
	Femme	45.6	30.1	24.3	0.0	100.0
Milieu	Urbain	24.9	24.0	51.1	0.0	100.0
	Bamako	39.5	0.0	60.5	0.0	100.0
	Autre urbain	20.8	30.9	48.4	0.0	100.0
	Rural	38.1	29.7	32.2	0.0	100.0
Age	15 - 24 ans	34.6	17.6	47.8	0.0	100.0
	25 - 35 ans	30.6	28.0	41.4	0.0	100.0
	36 - 40 ans	31.4	49.4	19.2	0.0	100.0
	41 - 64 ans	51.2	35.5	13.3	0.0	100.0
	Plus de 64 ans	-	-	-	-	-
Education	Aucun	34.2	32.0	33.8	0.0	100.0
	Fondamental	47.8	20.9	31.3	0.0	100.0
	Secondaire	17.3	18.4	64.3	0.0	100.0
	Supérieur	2.4	7.3	90.3	0.0	100.0
Décile de revenu	D1	68.1	18.4	13.5	0.0	100.0
	D2	34.0	6.1	59.9	0.0	100.0
	D3	32.4	23.4	44.3	0.0	100.0
	D4	32.7	25.1	42.2	0.0	100.0
	D5	36.2	33.2	30.6	0.0	100.0
	D6	19.8	32.5	47.7	0.0	100.0
	D7	66.3	15.5	18.2	0.0	100.0
	D8	47.2	30.4	22.4	0.0	100.0
	D9	17.2	19.5	63.3	0.0	100.0
	D10	21.0	42.4	36.5	0.0	100.0
Total		34.4	28.1	37.4	0.0	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

4. Population au chômage

Examiner la population au chômage, c'est donner les caractéristiques des chômeurs, évaluer la durée moyenne du chômage, traquer les aspirations des chômeurs et leurs principaux moyens de recherche d'emploi et enfin comprendre les raisons des pertes d'emploi des chômeurs en attente de réinsertion dans la vie professionnelle.

4.1. Caractéristiques des chômeurs

Au Mali, le chômage élargi touche un peu plus de 580'000 personnes des deux sexes, à raison de 52% de femmes et de 48% d'hommes et de 32% d'urbains pour 68% de ruraux. Les trois quarts des hommes chômeurs se recrutent auprès des ruraux contre seulement un quart d'urbains également réparti entre la capitale Bamako et autre urbain. Cette tendance est maintenue en milieu rural avec une domination des femmes qui sont à 62%. Le chômage élargi au Mali a un visage jeune et féminin. C'est ainsi que l'on observe un taux de 64% et 33% chez les 25-35 ans avec respectivement des proportions de 54% et 51% de femmes contre 46% et 49% d'hommes pour les deux classes d'âge, les autres classes d'âge se partageant les 4% restants, cette fois-ci avec un score favorable aux hommes. De plus, les chômeurs se recrutent dans les personnes sans éducation et dans le niveau fondamental avec une proportion de 85% (52% pour aucun niveau et 34% pour le fondamental) avec des tendances favorables aux femmes. Les hommes avec le niveau secondaire et supérieur sont relativement plus nombreux que les femmes de ces mêmes catégories. Enfin, il faut noter que les plus forts taux de chômage sont enregistrés dans les 5 premiers déciles qui représentent 65% de l'ensemble des chômeurs. Dans ces 5 déciles, les hommes sont plus nombreux dans les déciles 1, 2 et 5 alors que les femmes sont surreprésentées dans les déciles riches à l'exception du décile 6.

Tableau 27. Répartition des chômeurs élargis

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	67 609	24.5	117 343	38.5	184 952	31.8
	Bamako	32 997	12.0	60 349	19.8	93 346	16.1
	Autre urbain	34 611	12.5	56 994	18.7	91 605	15.8
	Rural	208 385	75.5	187 430	61.5	395 815	68.2
Age	15 - 24 ans	169 350	61.4	200 194	65.7	369 544	63.6
	25 - 35 ans	91 808	33.3	97 011	31.8	188 820	32.5
	36 - 40 ans	5 958	2.2	4 684	1.5	10 642	1.8
	41 - 64 ans	8 654	3.1	2 884	0.9	11 538	2.0
	Plus de 64 ans	223	0.1	0.0	0.0	223	0.0
Education	Aucun	127 765	46.3	171 569	56.3	299 334	51.5
	Fondamental	99 464	36.0	96 455	31.6	195 919	33.7
	Secondaire	29 243	10.6	23 265	7.6	52 508	9.0
	Supérieur	19 521	7.1	13 486	4.4	33 006	5.7
Décile de revenu	D1	67 883	24.6	67 246	22.1	135 130	23.3
	D2	40 789	14.8	34 011	11.2	74 800	12.9
	D3	31 486	11.4	35 497	11.6	66 982	11.5
	D4	24 272	8.8	30 042	9.9	54 314	9.4
	D5	29 824	10.8	18 133	5.9	47 957	8.3
	D6	19 820	7.2	16 099	5.3	35 919	6.2
	D7	14 719	5.3	26 587	8.7	41 307	7.1
	D8	15 724	5.7	27 987	9.2	43 711	7.5
	D9	14 597	5.3	24 027	7.9	38 624	6.7
	D10	16 879	6.1	25 144	8.2	42 023	7.2
Total		275 993	100.0	304 774	100.0	580 767	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Les données permettent de sérier les chômeurs selon qu'ils ont perdu leur emploi ou qu'ils soient à la recherche d'une première insertion sur le marché du travail, à 83% pour les nouvelles insertions et 17% pour une réinsertion au marché du travail. De façon générale, l'on observe une forte disparité par milieu et par sexe. La majorité des chômeurs sont à la recherche d'une nouvelle insertion quel que soit le milieu avec respectivement 81% et 85% contre 19% et 15% (urbains et ruraux).

La forte proportion des primo-demandeurs est le fait des jeunes de 15-24 ans, les hommes légèrement plus que les femmes à respectivement 99% (plus exactement 98.6%) pour les premiers et 99.3% pour les seconds. Quant aux anciens actifs occupés, ils se retrouvent majoritairement dans les 41-64 ans avec une proportion de 76.3% et près de 97% de femmes (97.3%). Le taux d'anciens actifs occupés baisse avec le niveau d'éducation et va de 21% pour les non éduqués à 5.1% pour les cadres supérieurs en passant par 14.6% pour le fondamental et 7.6% pour le secondaire.

Tableau 28. Répartition des chômeurs selon le type de chômage (en %)

		Perte d'emploi			Nouvelle insertion		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	18.4	20.0	19.4	81.6	80.0	80.6
	Bamako	15.7	16.0	15.9	84.3	84.0	84.1
	Autre urbain	20.9	24.3	23.0	79.1	75.7	77.0
	Rural	16.4	13.9	15.2	83.6	86.1	84.8
Age	15 - 24 ans	0.7	2.0	1.4	99.3	98.0	98.6
	25 - 35 ans	41.6	42.6	42.1	58.4	57.4	57.9
	36 - 40 ans	15.9	30.4	22.3	84.1	69.6	77.7
	41 - 64 ans	69.4	97.3	76.3	30.6	2.7	23.7
	Plus de 64 ans	71.2	–	71.2	28.8	–	28.8
Education	Aucun	24.7	17.7	20.7	75.3	82.3	79.3
	Fondamental	13.2	16.0	14.6	86.8	84.0	85.4
	Secondaire	4.2	11.8	7.6	95.8	88.2	92.4
	Supérieur	2.9	8.1	5.1	97.1	91.9	94.9
Décile de revenu	D1	24.1	17.7	20.9	75.9	82.3	79.1
	D2	15.9	11.6	14.0	84.1	88.4	86.0
	D3	15.9	21.9	19.1	84.1	78.1	80.9
	D4	16.9	12.9	14.7	83.1	87.1	85.3
	D5	17.8	13.7	16.2	82.2	86.3	83.8
	D6	9.3	22.5	15.2	90.7	77.5	84.8
	D7	16.6	10.5	12.7	83.4	89.5	87.3
	D8	17.0	19.8	18.8	83.0	80.2	81.2
	D9	8.1	9.3	8.8	91.9	90.7	91.2
	D10	6.8	21.7	15.7	93.2	78.3	84.3
Total		16.9	16.3	16.6	83.1	83.7	83.4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

4.2. Durée du chômage

Au Mali, la durée moyenne de chômage est de 2.3 années, pour 2.52 ans pour les hommes et 2.4 ans pour les femmes. De plus, il existe des disparités selon le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'éducation ou encore le décile de revenu. La durée du chômage est relativement plus importante dans le milieu urbain comparativement au milieu rural, soit 2.76 ans contre 2.09 ans. Le nombre d'années de chômage des urbains est beaucoup plus le fait des chômeurs d'autre urbain et le milieu rural pour les hommes à respectivement 2.95 ans et 2.39 ans.

Le temps de chômage est relativement plus élevé auprès des 36-40 ans et des 41-64 ans avec une moyenne de plus de 6 ans. (6.58 ans et 6.35 ans) et beaucoup plus chez les hommes des mêmes tranches d'âge. Très au-dessus du nombre moyen d'années de chômage, les cadres du secondaire et du supérieur sont les premières victimes du chômage en

termes d'années à plus de 5 ans et plus et de 6 ans chez les hommes du supérieur. Enfin, le nombre moyen d'années de chômage des deux déciles les plus riches est à plus de 3 ans et se retrouve majoritairement auprès des hommes (3.07 et 3.32 années respectivement 3.86 et 3.75 années).

Tableau 29. Durée annuelle moyenne de chômage (en années)

		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	2.92	2.68	2.76
	Bamako	2.89	2.21	2.45
	Autre urbain	2.95	3.17	3.09
	Rural	2.39	1.75	2.09
Age	15 - 24 ans	1.43	1.47	1.45
	25 - 35 ans	3.80	3.17	3.48
	36 - 40 ans	7.11	5.90	6.58
	41 - 64 ans	7.03	4.30	6.35
	Plus de 64 ans	4.51		4.51
Education	Aucun	1.55	1.71	1.64
	Fondamental	2.13	2.05	2.09
	Secondaire	5.62	4.48	5.11
	Supérieur	6.23	3.45	5.10
Décile de revenu	D1	2.56	1.59	2.08
	D2	1.52	2.13	1.80
	D3	1.95	1.60	1.76
	D4	2.70	1.57	2.07
	D5	2.63	1.85	2.33
	D6	3.03	2.08	2.60
	D7	2.46	2.94	2.77
	D8	2.44	2.69	2.60
	D9	3.86	2.59	3.07
	D10	3.75	3.04	3.32
Total	2.52	2.11	2.30	

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Les données permettent de classer les durées de chômage par intervalles de temps, moins d'un an, entre 1-2 ans, entre 2-3 ans, 4-5 ans et 5 ans et plus. Cette analyse montre que près de 8 chômeurs sur dix le sont depuis au moins 1 an et au plus 3 ans, avec 59.3% à 1-2 ans et 18.6% à 2-3 ans. Ce fort taux de chômeurs est le fait des femmes et du milieu rural (61.2% et 66.5%). Le chômage de 1-2 ans touche proportionnellement plus les jeunes de 15-24 ans (82.7%) et celui de moins de 1 an vise prioritairement les adultes de 41-64 ans au Mali (35%). Sur l'ensemble des chômeurs de plus de 64 ans et plus, 71% le sont depuis plus de 5 ans alors que les chômeurs analphabètes le sont depuis 1-2 ans (68%).

Tableau 30. Répartition des chômeurs selon la durée annuelle de chômage (en %)

		Moins de 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	5 ans et plus	Total
Sexe	Homme	3.8	57.3	17.9	6.7	1.9	12.4	100.0
	Femme	3.6	61.2	19.2	4.8	3.1	8.2	100.0
Milieu	Urbain	9.1	44.1	19.0	8.7	4.2	14.8	100.0
	Bamako	11.5	42.2	19.8	9.5	4.6	12.4	100.0
	Autre urbain	6.7	46.0	18.3	7.9	3.8	17.3	100.0
	Rural	1.2	66.5	18.3	4.2	1.7	8.0	100.0
Age	15 - 24 ans	2.6	82.7	5.4	4.6	1.7	3.0	100.0
	25 - 35 ans	3.9	19.4	46.1	6.7	3.9	20.1	100.0
	36 - 40 ans	7.2	10.2	4.5	22.3	10.1	45.7	100.0
	41 - 64 ans	35.0	10.9	3.0	6.7	0.7	43.8	100.0
	Plus de 64 ans	28.8	0.0	0.0	0.0	0.0	71.2	100.0
Education	Aucun	3.0	68.2	20.2	3.2	1.5	3.9	100.0
	Fondamental	4.1	65.2	15.4	5.6	2.1	7.7	100.0
	Secondaire	7.4	19.0	17.7	16.2	4.1	35.5	100.0
	Supérieur	2.8	9.0	23.7	11.6	11.4	41.4	100.0
Décile de revenu	D1	2.3	65.7	20.3	2.5	0.1	9.1	100.0
	D2	1.7	71.4	15.5	2.1	1.5	7.8	100.0
	D3	4.5	62.4	21.8	5.5	2.6	3.2	100.0
	D4	2.7	70.0	15.0	5.1	1.7	5.4	100.0
	D5	5.4	60.2	17.1	4.3	1.6	11.4	100.0
	D6	1.2	52.9	19.6	11.8	1.5	13.0	100.0
	D7	3.9	62.3	12.4	2.5	3.2	15.7	100.0
	D8	3.7	44.6	21.1	13.7	6.6	10.3	100.0
	D9	4.1	46.6	18.4	7.1	6.8	17.0	100.0
	D10	11.7	27.6	21.9	12.9	6.2	19.8	100.0
Total		3.7	59.3	18.6	5.7	2.5	10.2	100.0

4.3. Aspirations des chômeurs

Au Mali, les chômeurs sont indifférents aux types d'emplois à eux proposés à près de 79% (78.6%), 17% de salariés et 5% d'indépendant. Si les femmes sont plus indifférentes et indépendantes quant au type d'emploi, les hommes ont plutôt une préférence prononcée pour le salariat, à raison de 82.3% et 5.4%, taux largement supérieurs aux moyens de 78.6% et 4.6%. Les ruraux sont moins exigeants en matière de recherche d'emploi. Plus de huit personnes sur dix sont indifférents aux types d'emplois en milieu rural contrairement aux urbains qui ont une préférence pour le salariat à 27.3% (37.1% pour Bamako) et le travail indépendant à 8.1% (11.2% pour autre urbain). Une analyse par âge montre que les jeunes de 15-24 ans sont indifférents au type de travail, soit 86.8% tandis que les plus de 25 ans ont une préférence pour le salariat, soit 100% pour les plus de 64 ans, 58.8% pour les 36-40 ans, 49.3% pour les 41-64 ans et 28.3% pour les 25-35 ans. Si les éduqués (niveau secondaire et supérieur) préfèrent le salariat, les analphabètes et les chômeurs de niveau fondamental sont indifférents au travail recherché.

Tableau 31. Répartition des chômeurs par type d'emploi recherché (en %)

		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total
Sexe	Homme	21,8	3,7	74,5	100,0
	Femme	12,2	5,4	82,3	100,0
Milieu	Urbain	27,3	8,1	64,6	100,0
	Bamako	37,1	5,1	57,8	100,0
	Autre urbain	17,3	11,2	71,5	100,0
	Rural	11,9	3,0	85,2	100,0
Age	15 - 24 ans	8,6	4,5	86,8	100,0
	25 - 35 ans	28,3	4,0	67,7	100,0
	36 - 40 ans	58,8	7,5	33,7	100,0
	41 - 64 ans	49,3	15,2	35,5	100,0
	Plus de 64 ans	100,0	0,0	0,0	100,0
Education	Aucun	4,0	3,3	92,7	100,0
	Fondamental	10,3	7,7	81,9	100,0
	Secondaire	70,2	1,6	28,2	100,0
	Supérieur	85,8	2,8	11,3	100,0
Décile de revenu	D1	14,4	1,4	84,2	100,0
	D2	5,1	7,7	87,2	100,0
	D3	7,3	3,4	89,3	100,0
	D4	8,1	4,7	87,2	100,0
	D5	15,2	4,4	80,4	100,0
	D6	20,8	6,4	72,9	100,0
	D7	11,6	3,7	84,7	100,0
	D8	28,7	8,8	62,5	100,0
	D9	30,5	4,9	64,6	100,0
	D10	49,9	6,3	43,8	100,0
Total		16,8	4,6	78,6	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Au Mali, les chômeurs sont à la recherche d'un emploi temporaire en première position, soit 67%. La recherche d'un emploi temporaire est suivie respectivement du travail à plein temps, de l'indifférence et du temps partiel à 18.5%, 12.4% et 2.1%. Les chômeurs à la recherche d'un emploi temporaire se recrutent prioritairement auprès des femmes, des ruraux, des jeunes de 15-24 ans, des analphabètes et des moins éduqués à respectivement 68.3%, 77.6%, 77.8%, 81.2% et 68.6%, taux supérieurs au taux moyen national de 67%. De plus, les chômeurs des 4 déciles les plus pauvres sont également à la recherche d'un travail temporaire tout comme les chômeurs du décile 7, soit 82.2%, 79.6%, 70.3% et 80.6% pour les 4 premiers déciles et 69.1% pour le dernier. Les chômeurs à la recherche d'un emploi à plein temps se rencontrent principalement auprès des hommes, des bamakois, des adultes de 36-40 ans et des plus de 64 ans à 23%, 41%, 67.5% et 71.2% loin au-dessus de la moyenne du pays qui est de

18.5%. Ici, l'on observe que les plus éduqués sont plus enclins à rechercher un emploi à plein temps (65.5% pour le secondaire et 85.5% pour le supérieur).

Tableau 32. Répartition des chômeurs selon la nature de l'emploi recherché

		Plein temps	Temps partiel	Temporaire	Indifférent	Total
Sexe	Homme	22,9	1,3	65,5	10,3	100,0
	Femme	14,6	2,9	68,3	14,3	100,0
Milieu	Urbain	32,3	3,5	44,2	20,0	100,0
	Bamako	41,1	2,2	36,4	20,3	100,0
	Autre urbain	23,3	4,8	52,1	19,7	100,0
	Rural	12,1	1,5	77,6	8,8	100,0
Age	15 - 24 ans	10,9	1,4	77,8	9,9	100,0
	25 - 35 ans	28,3	2,8	53,6	15,3	100,0
	36 - 40 ans	67,5	4,4	1,9	26,2	100,0
	41 - 64 ans	56,0	11,7	0,0	32,4	100,0
	Plus de 64 ans	71,2	28,8	0,0	0,0	100,0
Education	Aucun	4,8	2,4	81,2	11,6	100,0
	Fondamental	15,6	2,1	68,6	13,7	100,0
	Secondaire	65,5	0,8	16,8	16,8	100,0
	Supérieur	85,1	1,7	8,3	4,9	100,0
Décile de revenu	D1	11,1	3,3	82,2	3,4	100,0
	D2	11,6	2,8	79,6	6,0	100,0
	D3	8,3	4,2	70,3	17,3	100,0
	D4	11,3	0,5	80,6	7,7	100,0
	D5	20,1	1,0	64,7	14,2	100,0
	D6	21,0	0,0	55,1	23,9	100,0
	D7	17,3	0,4	69,1	13,3	100,0
	D8	35,9	1,5	41,0	21,5	100,0
	D9	30,7	1,8	42,6	24,9	100,0
	D10	48,1	2,1	32,8	17,1	100,0
Total		18,5	2,1	67,0	12,4	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Près de 9 chômeurs maliens sur 10 sont indifférents au type de métier recherché (86%) contre 13% pour un emploi lié à sa qualification et seulement 1% pour un autre métier. Cette moyenne nationale de chômeurs indifférents est inégalement répartie entre le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et le décile de revenu. Il ressort donc de cette analyse que le caractère indifférent est impacté par les femmes, les ruraux, les jeunes de 15-24 ans à respectivement 88.7%, 91.9% et 93.7% très au-dessus de la moyenne nationale. En outre, les chômeurs analphabètes et de niveau fondamental et ceux des 7 premiers déciles sont indifférents au type de métier recherché.

Les chômeurs de plus de 41 ans, les cadres supérieurs et les chômeurs du décile 10 sont portés plus sur les emplois liés à leur qualification pour 100% des plus de 64 ans, 73.2% des cadres supérieurs, 56% pour les 41-64 ans et 42.2% du décile 10.

Tableau 33. Répartition des chômeurs selon le type de métier recherché

		Mon métier / ma qualification	Un autre métier	Indifférent	Total
Sexe	Homme	16,3	0,6	83,1	100,0
	Femme	10,1	1,2	88,7	100,0
Milieu	Urbain	24,4	2,1	73,6	100,0
	Bamako	30,1	3,7	66,3	100,0
	Autre urbain	18,5	0,5	81,0	100,0
	Rural	7,7	0,4	91,9	100,0
Age	15 - 24 ans	5,5	0,8	93,7	100,0
	25 - 35 ans	23,1	1,1	75,9	100,0
	36 - 40 ans	49,6	0,6	49,8	100,0
	41 - 64 ans	56,2	2,0	41,9	100,0
	Plus de 64 ans	100,0	0,0	0,0	100,0
Education	Aucun	3,6	0,9	95,5	100,0
	Fondamental	6,7	0,9	92,5	100,0
	Secondaire	52,8	0,0	47,2	100,0
	Supérieur	73,2	2,5	24,2	100,0
Décile de revenu	D1	9,5	0,5	90,0	100,0
	D2	5,8	0,2	93,9	100,0
	D3	10,7	1,2	88,1	100,0
	D4	10,6	0,0	89,4	100,0
	D5	10,8	2,6	86,6	100,0
	D6	10,5	0,0	89,5	100,0
	D7	9,0	1,7	89,2	100,0
	D8	17,9	2,2	79,9	100,0
	D9	18,8	1,3	79,9	100,0
	D10	42,2	0,7	57,2	100,0
Total		13,0	0,9	86,1	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

L'indifférence en matière d'emploi recherché est maintenue même au niveau du type d'employeur. En effet, ils sont 83.8% de chômeurs à ne pas préférer de type d'employeurs contre 8% dans l'administration publique et 4.4% dans les entreprises publiques. A l'inverse, très peu de demandeurs recherchent des emplois dans les sociétés privées (2.4%), les micro-entreprises (0.9%), les ONG (0.5%) et les PME-PMI (0.1%).

Le taux relativement élevé d'indifférent est beaucoup plus le fait des analphabètes, des chômeurs du décile 2, des jeunes de 15-24 ans et des chômeurs du décile 4 à respectivement 96.2%, 92.6%, 91.7% et

91.1%. En ce qui concerne le choix de l'administration publique, c'est beaucoup plus la préférence des cadres (supérieur et secondaire), des 36-40 ans et dans une petite proportion des chômeurs du décile 10 avec 54.3% et 37.6% pour les cadres, 38.6% pour la troisième catégorie et 19% pour la dernière catégorie.

Très peu de chômeurs maliens choisissent les PME-PMI comme cadres de travail. Est-ce parce qu'il en existe peu ? Ou alors la perception des conditions de travail qui n'est pas favorable aux chômeurs ?

Tableau 34. Répartition des chômeurs selon le type d'employeur recherché

		Administration publique	Entreprise publique	Société privée	PME/PMI	ONG	Micro- entreprise	Indifférent	Total
Sexe	Homme	10,6	5,5	3,0	0,2	0,7	0,8	79,2	100,0
	Femme	5,6	3,3	1,8	0,0	0,4	0,9	88,0	100,0
Milieu	Urbain	10,7	10,5	5,3	0,1	0,5	1,2	71,7	100,0
	Bamako	13,0	17,3	3,6	0,0	0,0	0,0	66,1	100,0
	Autre urbain	8,3	3,5	7,1	0,1	1,0	2,4	77,6	100,0
	Rural	6,7	1,5	1,0	0,1	0,6	0,7	89,4	100,0
Age	15 - 24 ans	3,3	2,2	1,8	0,1	0,4	0,4	91,7	100,0
	25 - 35 ans	14,8	7,6	1,8	0,0	0,9	1,7	73,2	100,0
	36 - 40 ans	38,6	19,1	6,9	0,0	0,0	2,6	32,8	100,0
	41 - 64 ans	14,1	5,2	25,6	2,0	0,6	0,0	52,5	100,0
	Plus de 64 ans	28,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	71,2	100,0
Education	Aucun	0,4	0,3	2,0	0,0	0,4	0,7	96,2	100,0
	Fondamental	3,7	3,4	3,2	0,3	0,3	0,7	88,4	100,0
	Secondaire	37,6	20,0	1,1	0,0	2,6	1,3	37,3	100,0
	Supérieur	54,3	22,4	3,1	0,0	0,0	2,1	18,1	100,0
Décile de revenu	D1	7,5	2,0	1,8	0,2	0,1	0,4	88,0	100,0
	D2	2,0	0,5	3,1	0,2	1,6	0,0	92,6	100,0
	D3	5,0	2,6	2,8	0,4	0,0	2,9	86,4	100,0
	D4	7,5	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0	91,1	100,0
	D5	7,2	5,5	1,9	0,0	0,0	2,6	82,9	100,0
	D6	14,5	2,3	3,4	0,0	0,5	0,8	78,6	100,0
	D7	6,0	2,6	2,3	0,0	0,2	0,0	89,0	100,0
	D8	6,0	14,5	3,3	0,0	0,5	0,6	75,1	100,0
	D9	14,1	7,1	3,2	0,0	0,0	1,8	73,8	100,0
	D10	19,0	15,2	2,7	0,0	3,3	0,0	59,7	100,0
Total		8,0	4,4	2,4	0,1	0,5	0,9	83,8	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

4.4. Moyen principal de recherche d'emploi des chômeurs

Au Mali, près de 9 personnes sur 10 profitent plutôt de ses relations pour accéder à un emploi contre 6% faisant des concours. Au-delà de ses premiers modes de recherche d'emploi, un peu plus de 3% des demandeurs aspirent à créer leur propre entreprise. Bien qu'embryonnaires, les demandeurs ont également recours aux annonces pour 1.7%, aux employeurs de 1% et à l'ANPE pour 0.2%. Ce dernier taux pose la problématique de la place de l'ANPE dans le placement et la création d'emploi en faveur des jeunes au Mali puisque cette structure ne semble pas bien connue sur l'échiquier des agences de placement.

Très loin derrière les demandeurs usant des relations, des chômeurs maliens utilisent également des voies de concours pour accéder à un emploi à près de 6%, plus exactement 5.6%. Cette proportion relativement faible cache la plus grande propension des cadres supérieurs et secondaires à user de ce mode de recherche à 45% et 32% respectivement. Au-delà des cadres, les chômeurs du décile 10 et ceux de Bamako sont aussi enclins à utiliser les concours pour avoir un emploi au Mali.

Tableau 35. Répartition des chômeurs par principal moyen de recherche d'emploi (en %)

		Relations	Employeur	Annonces	ANPE	Concours	Créer entreprise	Autre	Total
Sexe	Homme	88,3	1,6	1,4	0,0	5,7	2,8	0,2	100,0
	Femme	86,4	0,5	2,0	0,4	5,4	4,0	1,4	100,0
Milieu	Urbain	69,8	2,8	4,5	0,5	12,0	8,1	2,2	100,0
	Bamako	54,6	2,7	5,3	0,0	21,6	12,2	3,6	100,0
	Autre urbain	85,4	3,0	3,7	1,0	2,3	3,8	0,8	100,0
	Rural	95,5	0,2	0,4	0,1	2,5	1,3	0,2	100,0
Age	15 - 24 ans	92,5	0,5	1,3	0,0	2,6	2,7	0,4	100,0
	25 - 35 ans	79,6	1,6	2,5	0,5	11,1	3,3	1,3	100,0
	36 - 40 ans	65,1	0,0	4,3	0,0	14,9	11,5	4,2	100,0
	41 - 64 ans	66,2	8,0	0,0	0,0	0,0	22,3	3,6	100,0
	Plus de 64 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Education	Aucun	95,8	0,6	0,1	0,0	0,0	3,3	0,2	100,0
	Fondamental	92,7	0,6	0,7	0,2	0,5	4,8	0,4	100,0
	Secondaire	50,1	3,0	8,0	0,7	31,6	1,2	5,2	100,0
	Supérieur	36,9	3,6	12,1	1,0	44,9	0,3	1,2	100,0
Décile de revenu	D1	94,3	0,1	0,4	0,0	2,5	2,5	0,3	100,0
	D2	94,9	1,1	0,5	0,0	1,2	1,5	0,8	100,0
	D3	97,2	1,2	0,0	0,0	0,9	0,7	0,0	100,0
	D4	95,4	0,7	0,2	0,0	0,3	3,4	0,0	100,0
	D5	84,2	0,3	5,0	0,0	1,7	8,7	0,1	100,0
	D6	91,4	1,2	0,5	1,1	3,0	2,4	0,3	100,0
	D7	85,4	0,9	0,0	0,2	8,0	2,7	2,8	100,0
	D8	76,1	1,0	3,1	0,5	8,4	8,4	2,4	100,0
	D9	73,1	4,0	3,2	0,6	12,6	4,4	2,1	100,0
	D10	51,7	1,7	8,8	0,4	32,3	4,0	1,1	100,0
Total		87,3	1,0	1,7	0,2	5,6	3,4	0,8	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

4.5. Raison principale de la perte d'emploi

De façon générale, la perte d'emploi au Mali est liée à la fin du contrat de travail dans 78% des cas (plus exactement 77.6%) suivie respectivement par une autre raison (6.9%), par la fermeture de l'entreprise (4.6%), la rémunération insuffisante pour 4.2% des cas mais aussi d'un travail inintéressant à 3.6%. D'autres sources pertes d'emploi sont également évoquées dans cette enquête bien qu'étant faibles. Il s'agit de licenciement, d'insatisfaction des conditions de travail et de compression de personnel à respectivement 1.8%, 1% et 0.2%.

La forte proportion de fin de contrat s'explique beaucoup plus par le fait des ruraux et des hommes à 15.4 points et 5.9 points de pourcentage d'écart avec la moyenne nationale. De plus, elle est aussi le fait des jeunes de 25-35 ans, des chômeurs sans éducation formelle, des demandeurs des déciles 1 et 4 avec des proportions de 91.3%, 80.4% et 89.3% et 89.1%.

Si les cadres supérieurs et les jeunes de 15-24 ans sont principalement victimes de fermeture d'entreprise, les adultes de 36-40 ans mais aussi les jeunes de 15-24 ans évoquent toute autre raison comme cause de leur chômage, soit 30.8% et 30.3% contre 39.2% et 34.5%. De plus, les 41-64 ans avancent une rémunération insuffisante pour justifier leur perte d'emploi, à raison de 21.5% contre 4.2% de moyenne nationale.

Tableau 36. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par raison principale de perte d'emploi (en %)

		Compression du personnel	Fermeture d'entreprise	Licenciement	Fin de contrat	Rémunération insuffisante	Insatisfaction conditions travail	Travail inintéressant	Autre raison	Total
Sexe	Homme	0,4	2,4	3,1	83,5	4,7	0,9	1,4	3,6	100,0
	Femme	0,0	6,7	0,6	72,0	3,8	1,1	5,8	10,0	100,0
Milieu	Urbain	0,5	9,1	4,0	51,7	6,6	2,7	9,8	15,7	100,0
	Bamako	0,0	6,3	2,9	50,3	13,2	1,6	20,4	5,2	100,0
	Autre urbain	0,8	11,0	4,9	52,6	1,9	3,5	2,3	23,0	100,0
	Rural	0,0	2,0	0,5	93,0	2,8	0,0	0,0	1,7	100,0
Age	15 - 24 ans	0,0	30,3	0,0	16,6	5,4	0,0	13,2	34,5	100,0
	25 - 35 ans	0,0	1,6	0,4	91,3	2,3	0,5	1,2	2,6	100,0
	36 - 40 ans	0,0	0,0	1,4	33,6	0,0	11,8	14,0	39,2	100,0
	41 - 64 ans	2,0	17,3	14,3	3,6	21,5	3,8	16,9	20,5	100,0
	Plus de 64 ans	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Education	Aucun	0,3	3,7	0,7	80,4	3,7	1,2	2,7	7,2	100,0
	Fondamental	0,0	3,8	4,5	72,7	5,5	0,8	5,6	7,1	100,0
	Secondaire	0,0	14,4	0,0	71,7	3,8	0,0	6,1	4,0	100,0
	Supérieur	0,0	30,8	0,0	69,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Décile de revenu	D1	0,0	0,8	1,0	89,3	3,2	2,3	0,6	2,8	100,0
	D2	1,7	3,5	2,9	73,0	0,0	0,0	7,0	12,0	100,0
	D3	0,0	10,3	1,2	78,5	6,2	0,0	2,6	1,2	100,0
	D4	0,0	0,0	0,0	89,1	0,0	0,0	2,4	8,5	100,0
	D5	0,0	0,0	0,0	66,0	11,8	3,1	9,2	9,9	100,0
	D6	0,0	9,3	9,5	50,5	12,5	0,0	2,2	15,9	100,0
	D7	0,0	0,0	0,0	68,6	11,6	0,0	0,0	19,8	100,0
	D8	0,0	11,6	5,8	67,4	0,0	1,1	5,8	8,3	100,0
	D9	0,0	0,0	0,0	68,7	0,0	0,0	22,9	8,3	100,0
	D10	0,0	16,3	0,0	79,0	2,3	0,0	0,0	2,4	100,0
Total		0,2	4,6	1,8	77,6	4,2	1,0	3,6	6,9	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

En rappelant les formes de travail, indiquer la partie de la main-d'œuvre ainsi que les éléments complémentaires pour définir la main-d'œuvre

5. Travail domestique non rémunéré

Le travail domestique non rémunéré est abordé sous l'angle de la connaissance des activités domestiques considérées, la durée du travail domestique non rémunéré et la valuation du temps de travail domestique non rémunéré selon différentes méthodes.

5.1. Les activités domestiques non rémunérées considérées

Les activités domestiques retenues pour l'analyse sont les études, l'entretien du ménage, la préparation de repas, la coupe et ramassage de bois, la recherche d'eau, la garde des enfants, les soins à d'autres membres du ménage et les activités de réparation du logement. Les activités sociales, les activités associatives et les autres activités domestiques sont aussi analysées. Les personnes de 6 ans et plus mènent des activités domestiques dans des proportions différenciées selon le milieu de résidence, selon la classe d'âge, le niveau d'éducation et le décile de revenu. Ces taux sont aussi différenciés selon la nature de l'activité domestique.

Au Mali, le taux de participation dans les activités domestiques varie d'un minimum de 5% pour les activités associatives et les soins à d'autres à un maximum de 39% pour l'entretien du ménage en passant par la préparation de la maison (7%), les autres activités domestiques (10%), la garde des enfants (17%), les activités sociales (20%), la coupe et le ramassage de bois (21%), les études (25%) et la préparation et la recherche d'eau (30%).

Par milieu de résidence, il ressort que les ruraux représentent la plus grande part dans l'exercice des activités domestiques non rémunérées considérées dans cette étude comparativement aux urbains à l'exception notable des études, de l'entretien des maisons, des activités sociales ou encore dans les autres activités domestiques, à respectivement 38% contre 20%, 40% contre 39%, 23% contre 19% et 20% contre 7%. A l'inverse, la coupe et le ramassage de bois et la recherche de l'eau sont des activités rurales et davantage féminines avec des scores de 26% contre 5% et 34% contre 18%, soit des écarts respectifs de 11 points et 16 points de pourcentage.

Par âge, l'on observe une proportion plus importante aussi bien des filles que des garçons faisant des études (55% pour les 6-14 ans et 31% contre 21% pour les 15-24 ans). Cela est d'autant plus vrai que les enfants de 6-14 ans sont ceux fréquentant le fondamental et une part élevée se retrouve dans les 15-24 ans (fondamental et secondaire). De plus, les entretiens du ménage et de la préparation sont des activités quasi-féminines au Mali avec des parts respectives de 93% pour les 25-35 ans et les 36-40 ans. Il est loisible de constater que les

enfants du fondamental présentent la plus grande part en études (54% pour les garçons et 56% pour les filles). L'entretien et la préparation de repas sont le fait des femmes adultes au moins du secondaire avec respectivement 83% des femmes contre 6% d'hommes et 82% de femmes contre seulement 2% d'hommes.

De façon générale, les activités domestiques non rémunérées sont l'apanage des femmes. Cela confirme la plupart des études sur cette thématique par e.g. Dussuet (2009) disait que "plus de 90% des femmes assurent les repas, le nettoyage et la lessive".

5.2. Durée du travail domestique non rémunéré

Au Mali, le nombre moyen d'heure consacré par semaine aux activités domestiques, tout sexe confondu, va de 3 heures pour les activités associatives à 27 heures pour les études. Par milieu de résidence, il apparaît quelques disparités selon le sexe et selon l'activité considérée. C'est ainsi que la durée hebdomadaire des activités domestiques pour les hommes va de 3 heures au minimum pour l'entretien du ménage et la recherche d'eau dans autre urbain à 28 heures dans le milieu urbain dans les études. De même la durée hebdomadaire du travail domestique des femmes va de 3 heures dans la recherche d'eau et les activités associatives à 45 heures dans la garde des enfants à Bamako. Enfin, il n'existe presque pas d'écart entre le milieu urbain hors Bamako et le milieu rural, la plus grande différence étant de 3 heures pour l'entretien des ménages.

Par âge, l'on observe que les hommes de 41-64 ans consacrent 35 heures de temps aux études contre seulement 21 heures les femmes. Quant aux femmes de 25-35 ans, elles passent 25 heures de leurs temps à garder les enfants contre seulement 7 heures pour les hommes. Aussi, la préparation des repas prend 20 heures hebdomadaires dans le temps de travail des femmes de 25-40 ans contre 16 heures et 11 heures pour les hommes de 25-35 ans et 26-40 ans.

Le niveau d'éducation consacre cette même tendance où les femmes du ^{supérieur} consacrent 31 heures pour la garde des enfants et 30 heures pour les études, les

plus fortes proportions contre seulement 2 heures aux activités associatives et à la réparation de maison (plus faible score pour les femmes).

Il n'apparaît pas de lien clair entre la durée moyenne hebdomadaire de travail domestique et le niveau de vie, mesuré en décile de revenu. A mesure qu'on monte dans les déciles supérieurs de revenus, la durée moyenne du travail domestique alterne des hauts et des bas, quelle que soit l'activité considérée. Cependant, à quelques exceptions près (recherche d'eau, réparation de maison et activités sociales), on peut constater que cette durée est moins longue dans le décile le plus pauvre comparativement au décile le plus riche, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et pour chacune des activités retenues.

Tableau 37_1. Répartition du nombre hebdomadaire moyen d'heures d'activités domestiques (en heures par semaine)

	Etudes			Entretien du ménage			Préparation de repas			Coupe et ramassage de bois			Recherche d'eau			Garde des enfants		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu																		
Urbain dont	28	27	27	3	4	4	11	19	19	5	4	4	4	3	3	6	29	26
Bamako	27	27	27	3	4	4	14	22	22	1	11	10	4	4	4	9	45	43
Autre urbain	28	26	27	3	4	4	8	16	16	5	3	4	3	3	3	6	13	12
Rural	27	26	27	6	4	4	11	17	17	6	4	4	4	4	4	6	17	15
Age																		
6-14 ans	27	27	27	4	3	3	8	9	9	4	3	4	3	3	3	5	8	7
15-24 ans	28	28	28	5	4	4	9	17	16	6	4	4	4	4	4	5	22	20
25-35 ans	30	17	21	6	5	5	16	20	20	6	4	5	8	4	4	7	25	23
36-40 ans	21	14	16	5	5	5	11	20	20	5	4	5	5	4	4	5	22	19
41-64 ans	35	21	25	7	4	4	19	17	17	7	3	4	12	4	4	7	16	14
Plus de 64 ans	32	18	20	2	3	3	8	12	12	3	2	2	5	3	3	7	16	12
Education																		
Aucun	26	23	25	6	4	4	11	18	18	6	4	4	5	4	4	7	19	17
Fondamental	28	28	28	4	4	4	11	17	17	5	3	4	3	3	3	4	21	18
Secondaire	27	25	26	2	4	4	12	20	20	5	5	5	3	3	3	6	30	25
Supérieur	29	30	29	4	5	5	17	22	22	5	17	10	3	6	5	7	31	22
Décile de revenu																		
Décile 1	26	26	26	3	4	4	11	16	16	5	3	4	5	4	4	12	17	16
Décile 2	27	26	27	2	4	4	8	17	17	4	3	3	3	4	4	8	20	18
Décile 3	29	28	29	4	4	4	11	18	17	4	3	3	3	4	4	5	20	18
Décile 4	27	27	27	5	4	4	6	18	17	5	3	4	4	4	4	7	21	19
Décile 5	26	27	27	7	4	4	15	18	18	5	4	4	4	4	4	7	21	19
Décile 6	28	28	28	8	4	4	9	18	18	7	4	5	5	4	4	5	18	16
Décile 7	27	27	27	7	4	4	11	18	18	6	4	5	4	4	4	5	19	16
Décile 8	27	26	27	5	4	4	16	18	18	6	4	5	4	4	4	5	22	18
Décile 9	26	25	26	6	4	5	10	18	17	6	4	5	6	4	4	3	17	14
Décile 10	29	25	27	5	5	5	13	19	19	7	5	6	5	4	4	5	21	19
Total	27	27	27	5	4	4	11	18	18	6	4	4	4	4	4	6	20	17

Tableau 38_2. Répartition du nombre hebdomadaire moyen d'heures d'activités domestiques (en heures par semaine)

	Soins à d'autres			Réparation de maison			Activités sociales			Activités associatives			Autres activités domestiques		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu															
Urbain dont	4	15	12	3	3	3	4	4	4	4	3	3	4	8	6
Bamako	4	27	21	2	2	2	4	5	4	3	2	2	4	8	6
Autre urbain	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4	5	5
Rural	4	4	4	4	3	4	4	3	4	3	3	3	6	5	6
Age															
6-14 ans	3	3	3	3	2	3	3	4	3	2	2	2	6	5	5
15-24 ans	5	6	6	4	3	4	4	4	4	3	2	3	5	8	7
25-35 ans	5	9	8	4	3	4	4	4	4	3	3	3	4	7	6
36-40 ans	5	5	5	4	3	4	4	4	4	4	3	3	5	8	6
41-64 ans	4	7	6	3	3	3	4	4	4	3	3	3	4	6	5
Plus de 64 ans	3	9	6	3	2	3	4	3	4	3	2	3	4	6	5
Education															
Aucun	5	5	5	4	3	4	4	3	4	3	3	3	5	7	6
Fondamental	4	14	10	3	3	3	4	4	4	4	2	3	5	6	6
Secondaire	3	11	8	3	2	3	4	4	4	3	3	3	3	8	6
Supérieur	6	12	8	2	2	2	4	5	4	3	2	3	4	8	5
Décile de revenu															
Décile 1	3	5	4	3	4	3	4	4	4	2	4	3	5	7	6
Décile 2	3	3	3	5	4	5	3	3	3	3	2	2	6	4	5
Décile 3	5	3	4	3	2	3	3	3	3	3	2	2	7	4	6
Décile 4	6	7	7	5	4	5	3	3	3	3	2	3	9	7	8
Décile 5	4	11	9	5	2	4	4	3	4	4	2	3	6	5	6
Décile 6	4	7	6	3	3	3	4	3	4	4	2	3	7	8	8
Décile 7	7	5	6	4	3	4	4	3	4	3	2	3	4	7	5
Décile 8	5	7	6	3	3	3	4	4	4	3	3	3	4	7	5
Décile 9	3	12	9	4	3	4	4	4	4	4	3	3	4	6	5
Décile 10	6	7	7	3	3	3	4	4	4	4	3	4	4	8	6
Total	4	7	6	4	3	4	4	4	4	3	3	3	5	7	6

Au Mali, le temps annuel consacré aux activités domestiques va de 105'000 heures en moyenne pour les activités associatives à 4.9 millions d'heures pour les études. Les ruraux consacrent plus de temps en moyenne aux activités domestiques que les urbains quel que soit le sexe. Bien que la préparation de repas prenne plus le plus de temps des femmes quel que soit le milieu, le temps consacré à cette activité par les femmes rurales est plus de deux fois supérieur au temps des femmes urbaines (2.74 millions d'heures contre 1.123 millions d'heures). Aussi, les femmes rurales passent-elles plus de temps à faire des études que les femmes urbaines (1.332 millions d'heures contre 0.993 millions d'heures). Une analyse par milieu prouve que les hommes passent plus de temps dans les études avec un score favorable aux hommes ruraux comparativement aux urbains, soit 1.634 millions d'heures contre 1.025 millions d'heures.

Les 6-14 ans consacrent le plus de temps aux études avec une moyenne de 3.842 millions d'heures 2.038 millions d'heures pour les garçons et 1.804 millions d'heures pour les filles. Plus l'on avance en âge, moins on consacre de temps aux études. En effet, le temps d'études passe de 3.8 millions d'heures annuelles pour les 6-14 ans à 5'000 heures pour les plus de 64 ans. L'entretien du ménage, la préparation du repas, la garde des enfants sont le fait des femmes adultes de 25-35 ans avec respectivement 341'000 heures, 1.51 millions d'heures et 883'000 heures en moyenne.

Quel que soit le niveau d'études, les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques comparativement aux hommes à l'exception notoire de la coupe et du ramassage de bois pour le fondamental, de la réparation de maison au fondamental et au secondaire, des activités sociales au fondamental et au secondaire, des activités associatives et des études (tout niveau confondu).

Le temps consacré aux études est le plus long parmi toutes les activités domestiques non rémunérées avec près de 5 millions d'heures annuelles en moyenne (4.98 millions d'heures). La préparation de repas (3.9 millions d'heures), la garde des enfants (2.229 millions d'heures) et l'entretien de maison (1.182 millions d'heures) suivent avec des temps aussi importants. Les activités associatives (105'000 heures), la réparation de maison (193'000 heures) et les soins aux autres (216'000 heures) prennent relativement moins de temps. Quel que soit le décile, les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques que les hommes à l'exception des études.

Tableau 39a. Volume horaire annuel consacré aux activités domestiques selon la région et le milieu (en millions d'heures)

	Etudes			Entretien du ménage			Préparation de repas			Coupe et ramassage de bois			Recherche d'eau			Garde des enfants		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu																		
Urbain dont	1 025	993	2 018	14	305	319	12	1 123	1 136	16	26	42	26	94	120	24	732	756
Bamako	527	541	1 067	7	154	160	8	670	677	0	5	5	7	20	27	7	569	576
Autre urbain	498	452	950	8	151	159	4	454	458	16	22	38	19	74	93	17	163	179
Rural	1 634	1 332	2 966	73	790	863	32	2 740	2 772	278	353	631	129	597	726	119	1 355	1 474
Age																		
6-14 ans	2 038	1 804	3 842	22	163	185	6	144	150	65	40	105	68	118	186	25	119	144
15-24 ans	577	464	1 041	24	279	302	15	993	1 008	81	95	176	42	176	218	16	488	504
25-35 ans	30	33	63	22	341	363	13	1 511	1 524	65	130	195	23	226	248	25	883	908
36-40 ans	3	7	11	6	122	128	4	523	527	20	51	71	4	74	78	12	265	277
41-64 ans	9	13	22	13	180	194	5	671	676	61	61	123	17	96	113	50	288	339
Plus de 64 ans	1	3	5	0	10	10	1	21	22	2	1	3	1	2	3	15	44	59
Education																		
Aucun	580	506	1 087	61	782	843	22	2 802	2 824	220	328	548	101	547	648	118	1 562	1 679
Fondamental	2 019	1 794	3 813	24	286	310	18	931	949	72	48	120	53	137	190	21	466	487
Secondaire	54	23	77	1	19	21	2	97	100	2	1	3	1	5	6	2	43	46
Supérieur	6	2	7	1	7	9	2	33	35	0	1	1	0	2	2	2	16	18
Décile de revenu																		
Décile 1	192	201	393	6	83	89	5	280	284	24	23	47	14	59	73	28	138	165
Décile 2	266	205	471	7	95	102	4	349	353	25	40	64	15	80	95	19	247	266
Décile 3	274	241	515	5	99	104	4	374	378	20	38	58	15	79	94	11	249	260
Décile 4	271	190	461	5	99	104	2	373	374	22	35	57	12	70	82	13	244	257
Décile 5	269	230	499	8	101	110	5	360	365	25	40	64	16	72	89	14	231	245
Décile 6	273	263	536	10	119	129	2	390	392	31	45	77	19	76	94	13	213	226
Décile 7	275	231	505	9	115	124	4	416	420	34	46	80	14	70	83	13	195	208
Décile 8	291	277	568	9	121	130	6	406	412	30	37	67	17	62	80	13	217	231
Décile 9	266	226	492	11	130	141	4	425	429	47	40	87	16	71	87	10	177	187
Décile 10	283	261	545	17	132	149	9	491	500	37	36	72	16	53	69	8	177	185
Total	2 659	2 325	4 984	87	1 095	1 182	44	3 864	3 908	294	379	673	155	691	846	143	2 087	2 229

Tableau 40b. Volume horaire annuel consacré aux activités domestiques selon la région et le milieu (en millions d'heures)

	Soins à d'autres			Réparation de maison			Activités sociales			Activités associatives			Autres activités domestiques		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu															
Urbain dont	12	98	110	20	14	35	76	106	182	11	9	20	60	176	236
Bamako	5	82	87	8	8	16	45	66	111	1	3	4	53	164	217
Autre urbain	7	16	23	12	6	18	31	40	71	10	6	16	7	12	20
Rural	42	64	106	131	28	159	187	177	365	54	30	85	122	96	218
Age															
6-14 ans	4	5	9	17	3	21	16	13	29	1	0	1	77	61	138
15-24 ans	10	33	42	31	9	40	35	61	96	6	6	12	43	89	132
25-35 ans	13	67	81	34	17	51	60	95	155	16	14	31	23	63	86
36-40 ans	10	14	24	22	5	26	35	33	68	10	7	17	13	19	32
41-64 ans	16	37	53	42	8	50	93	73	166	25	11	37	21	34	56
Plus de 64 ans	1	6	7	5	0	6	26	8	33	7	0	7	5	6	11
Education															
Aucun	40	94	134	111	30	141	178	195	372	45	32	77	76	147	224
Fondamental	12	60	72	37	10	47	61	74	135	15	7	22	97	108	205
Secondaire	1	6	7	3	1	4	16	10	26	4	1	4	5	12	17
Supérieur	1	2	3	1	0	1	9	4	13	2	0	2	4	5	9
Décile de revenu															
Décile 1	2	7	9	7	3	10	11	23	34	2	3	4	7	12	19
Décile 2	4	7	11	15	4	19	19	21	40	5	3	8	14	14	28
Décile 3	5	6	11	6	1	7	16	15	32	4	3	6	13	9	22
Décile 4	5	16	21	14	4	18	18	19	38	6	3	8	28	24	52
Décile 5	4	26	30	18	2	20	24	22	46	8	4	11	20	15	35
Décile 6	6	18	24	12	4	16	22	24	46	7	2	9	18	20	38
Décile 7	10	13	23	19	4	23	30	28	58	8	4	12	18	31	49
Décile 8	7	21	28	17	6	23	32	34	66	7	4	11	18	40	58
Décile 9	5	30	36	26	5	31	39	43	82	10	8	17	23	44	67
Décile 10	6	18	25	17	8	26	53	52	105	11	6	17	23	64	86
Total	54	162	216	151	42	193	264	283	547	66	39	105	182	272	454

5.3. Evaluation du travail domestique non rémunéré

Le coût d'opportunité est la rémunération salariale de la personne du ménage qui accomplit la tâche domestique selon l'hypothèse que cette dernière "subit un manque à gagner en raison du travail non rémunéré" (Roy, 2011). L'évaluation du travail domestique au coût d'opportunité repose sur l'hypothèse que l'individu qui accomplit ledit travail domestique avait le choix de travailler contre rémunération et qu'il a choisi le travail domestique parce que l'utilité marginale qu'il en retire est au moins égale à celle du travail rémunéré. Cela découle de la théorie microéconomique du consommateur sous les hypothèses de maximisation d'utilité, de concurrence sur les marchés et de flexibilité des prix, hypothèses pas toujours réalistes (Roy, 2011).

Cette méthode de valorisation du travail domestique non rémunéré veut que la valeur du temps de travail domestique d'un agent soit égale à la valeur du travail qu'il aurait réalisé s'il avait exercé sa profession au lieu de se consacrer aux activités domestiques, moins ce qu'il aurait dû payer pour acheter ce service domestique sur le marché. Ainsi, elle prend en compte non seulement ce qui est produit (en bien ou service pour le bien-être du ménage) mais aussi qui le produit. La valorisation se fait par substitution entre travail domestique et travail marchand de la même personne qui effectue ledit travail domestique. Ainsi, le travail domestique de chaque individu du ménage est évalué à son propre taux de salaire sur le marché du travail. Ce taux de salaire peut être nul si la personne qui effectue la tâche domestique est sans emploi marchand en même temps qu'il peut être très élevé si cette personne est hautement qualifiée et employée contre rémunération.

L'évaluation des activités domestiques au coût d'opportunité va de 26.15 milliards de fcfa pour les soins aux autres à 337.7 milliards de fcfa pour la préparation de repas. La garde des enfants, l'entretien des maisons, le ramassage de bois, la corvée eau et la réparation de logement viennent avec respectivement 171 milliards de fcfa, 89.3 milliards de fcfa, 80.5 milliards de fcfa, 6.4 milliards de fcfa et 35 milliards de fcfa.

La contribution des ruraux selon le type d'activité est de loin supérieure à celle des urbains à l'exception des soins aux autres. D'ailleurs, le rapport va de 1.2 fois pour la garde des enfants (94 milliards contre 76 milliards) à plus de 15 fois dans le cadre du

ramassage de bois (plus de 75 milliards contre un peu plus de 8 milliards de fcfa). On constate ainsi que toutes les activités restent féminines et les soins aux autres et la réparation de logements sont l'apanage des hommes. Généralement, les femmes contribuent plus que les hommes.

La contribution des femmes de la tranche d'âge et d'aucun niveau d'éducation est substantielle beaucoup plus élevée au niveau de la préparation des repas, de la garde des enfants et de l'entretien des maisons (avec respectivement 144 milliards de fcfa et 219 milliards de fcfa, 74 milliards de fcfa contre 97 milliards d'aucun niveau d'éducation et 30 milliards de fcfa).

L'évaluation au coût d'opportunité fait que la contribution des 5 déciles les plus pauvres va de 22% pour les soins aux autres à 36% pour la garde des enfants. Ce résultat est certainement dû au fait que les plus pauvres sont moins bien payés. Quel que soit le décile, la part des femmes est toujours beaucoup plus importante que celle des hommes sauf pour les soins et les réparations de logement.

Tableau 41a. Valeur des activités domestiques au coût d'opportunité selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions fca)

	Entretien			Repas			Ramassage de bois			Corvée d'eau		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu												
Urbain	1 508	24 068	25 575	1 457	122 175	123 632	2 424	2 406	4 830	1 030	4 889	5 919
Bamako	553	12 843	13 395	1 093	85 204	86 297	0	475	475	184	1 101	1 285
Autre urbain	955	11 225	12 180	364	36 970	37 335	2 424	1 932	4 355	846	3 788	4 634
Rural	12 950	50 818	63 769	3 637	210 437	214 074	48 592	27 087	75 679	17 333	41 187	58 520
Age												
6 - 14 ans	593	2 754	3 346	83	3 449	3 532	2 640	753	3 392	1 237	2 279	3 516
15 - 24 ans	1 813	12 974	14 787	753	50 522	51 275	8 258	6 018	14 276	2 953	9 114	12 067
25 - 35 ans	6 198	29 927	36 125	2 932	144 434	147 366	15 799	10 661	26 460	7 426	19 161	26 586
36 - 40 ans	1 127	11 853	12 980	993	59 124	60 118	4 469	4 437	8 906	896	6 835	7 731
41 - 64 ans	4 672	17 049	21 721	282	74 139	74 422	19 205	7 562	26 767	5 689	8 647	14 336
Plus de 64 ans	55	329	384	50	943	993	645	62	707	162	41	202
Aucun	12 434	53 053	65 487	2 323	219 816	222 139	43 073	27 164	70 236	15 536	39 067	54 603
Fondamental	1 408	13 777	15 186	868	76 865	77 733	7 109	2 129	9 238	2 240	5 329	7 569
Secondaire	345	5 816	6 161	400	23 902	24 302	374	161	536	258	1 483	1 740
Supérieur	270	2 240	2 510	1 503	12 027	13 531	460	39	499	329	198	527
D1	370	1 173	1 543	20	4 920	4 940	829	524	1 353	152	794	945
D2	294	2 833	3 128	119	14 194	14 312	1 302	1 799	3 100	180	3 270	3 450
D3	595	4 387	4 982	525	23 023	23 548	1 822	2 070	3 892	441	4 193	4 634
D4	535	6 281	6 817	115	19 982	20 098	2 981	1 905	4 885	902	4 073	4 975
D5	1 047	6 022	7 069	128	24 794	24 922	3 684	3 077	6 761	1 723	4 762	6 485
D6	1 407	7 534	8 941	160	30 282	30 442	6 008	3 379	9 387	2 836	6 314	9 150
D7	575	8 490	9 066	609	36 596	37 206	6 222	3 665	9 888	1 435	5 228	6 663
D8	1 979	8 896	10 875	643	43 026	43 669	6 482	2 900	9 383	2 874	4 682	7 556
D9	2 518	11 943	14 461	266	52 076	52 341	10 474	4 587	15 061	3 006	7 003	10 009
D10	5 138	17 326	22 464	2 509	83 718	86 227	11 213	5 587	16 799	4 815	5 757	10 573
Total	14 458	74 886	89 344	5 094	332 612	337 705	51 016	29 493	80 509	18 363	46 076	64 439

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Tableau 42b. Valeur des activités domestiques au coût d'opportunité selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions fca)

	Garde des enfants			Soins aux autres			Réparation logement		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu									
Urbain	6 596	70 053	76 649	3 636	9 842	13 478	6 122	2 200	8 322
Bamako	2 467	58 769	61 237	1 483	8 942	10 425	3 019	836	3 855
Autre urbain	4 129	11 283	15 412	2 153	900	3 053	3 103	1 364	4 467
Rural	16 407	77 957	94 364	9 403	3 270	12 674	24 562	2 120	26 681
Age									
6 - 14 ans	227	1 797	2 024	178	65	243	640	94	734
15 - 24 ans	1 031	27 467	28 498	684	1 419	2 103	3 210	401	3 611
25 - 35 ans	5 125	73 957	79 082	2 704	5 804	8 508	6 916	1 284	8 200
36 - 40 ans	3 461	25 821	29 282	2 871	2 894	5 766	5 506	568	6 074
41 - 64 ans	12 098	18 024	30 121	6 231	2 853	9 084	13 122	1 951	15 072
Plus de 64 ans	1 062	944	2 006	371	77	448	1 291	22	1 313
Aucun	16 355	96 875	113 230	8 867	5 802	14 669	21 650	3 217	24 867
Fondamental	4 002	41 372	45 374	2 875	6 673	9 548	7 165	769	7 933
Secondaire	1 547	7 622	9 169	650	559	1 209	1 294	222	1 516
Supérieur	1 100	2 140	3 240	647	79	726	576	112	688
D1	814	2 667	3 481	86	116	202	390	52	442
D2	1 269	11 032	12 302	646	188	835	3 375	94	3 469
D3	1 403	14 926	16 329	705	550	1 255	791	35	826
D4	1 723	10 338	12 061	944	578	1 523	1 914	167	2 081
D5	2 428	14 496	16 924	633	1 388	2 021	2 655	148	2 803
D6	2 780	15 431	18 212	1 203	2 137	3 340	2 369	337	2 705
D7	2 551	11 517	14 068	2 566	607	3 173	3 423	474	3 896
D8	2 643	20 732	23 375	1 837	1 308	3 146	3 957	626	4 583
D9	3 744	22 638	26 382	1 814	4 103	5 916	6 075	447	6 522
D10	3 648	24 232	27 880	2 605	2 137	4 742	5 736	1 940	7 676
Total	23 003	148 010	171 013	13 039	13 112	26 152	30 684	4 319	35 004

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Au taux du SMIG, la valeur du travail domestique non rémunéré oscille entre 2.9 milliards de fcfa pour les soins aux autres à 72.2 milliards pour la préparation du repas en passant par la réparation de logement évaluée à 3.9 milliards de fcfa, le ramassage de bois à 13.1 milliards de fcfa, la corvée eau à 19.4 milliards de fcfa, l'entretien de la maison à 20.8 milliards de fcfa et la garde des enfants à 54.4 milliards de fcfa en moyenne. Une analyse genre montre que les activités domestiques sont féminines à l'exception de la réparation de maison qui est une activité masculine. Il faut noter que le rapport va de 1.62 fois dans le ramassage de bois à plus de 85 fois dans la préparation de repas en faveur des femmes.

Par milieu de résidence, la valeur des activités domestiques est plus importante en milieu rural comparativement au milieu urbain à l'exception de la réparation des logements qui est favorable aux urbains. Les plus grandes valeurs sont réalisées dans la préparation de repas avec 565.9 milliards de fcfa pour les ruraux et plus de 300 milliards de fcfa dans la garde des enfants. Les urbains réalisent leur plus forte valeur aussi dans la préparation de repas à 231.8 milliards même si cette valeur est largement inférieure aux 565 milliards des ruraux.

Même par classe d'âge, la valeur travail domestique des femmes demeure plus importante que celle des hommes quel que soit l'activité considérée à l'exception notoire de la réparation de logements. Toutefois, l'on observe les plus fortes valeurs dans la garde des enfants pour les personnes de 25-35 ans à plus de 185 milliards de fcfa. Cette activité est suivie par la préparation du repas à 138 milliards de fcfa. Une analyse par niveau d'éducation montre que les plus fortes valeurs sont observées dans la préparation de repas à 576 milliards de fcfa et 342 milliards de fcfa pour les personnes qui n'ont aucune éducation. Les hommes de niveau supérieur réalisent la plus faible valeur dans le ramassage de bois à seulement 83 milliards.

Même par décile, la valeur réalisée par les femmes dans les activités domestiques au coût du SMIG est plus importante comparativement à celle des hommes sauf pour la réparation des logements. La valeur totale réalisée par les 5 déciles les plus pauvres représente au maximum 29% pour la garde des enfants et pour un minimum de 21% pour la réparation de logement comparativement à la valeur totale.

Tableau 43a. Valeur des activités domestiques au taux du SMIG selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions)

	Entretien			Repas			Ramassage de bois			Corvée d'eau		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu												
Urbain	2 921	62 278	65 199	2 492	229 361	231 853	3 271	5 351	8 622	5 254	19 234	24 487
Bamako	1 349	31 376	32 725	1 596	136 723	138 319	5	955	960	1 432	4 036	5 467
Autre urbain	1 572	30 902	32 474	895	92 638	93 533	3 266	4 396	7 662	3 822	15 198	19 020
Rural	14 905	161 321	176 226	6 508	559 473	565 981	56 802	71 981	128 782	26 374	121 923	148 297
Age												
6 - 14 ans	4 531	33 181	37 712	1 298	29 413	30 710	13 197	8 214	21 412	13 964	24 039	38 003
15 - 24 ans	4 850	56 906	61 755	3 132	202 760	205 892	16 493	19 391	35 885	8 611	35 905	44 516
25 - 35 ans	4 444	69 716	74 160	2 651	308 535	311 186	13 323	26 472	39 796	4 685	46 051	50 736
36 - 40 ans	1 238	24 950	26 188	806	106 742	107 548	4 137	10 437	14 573	855	15 164	16 019
41 - 64 ans	2 681	36 835	39 516	979	137 030	138 009	12 521	12 553	25 074	3 402	19 572	22 974
Plus de 64 ans	83	2 010	2 093	133	4 354	4 487	402	264	666	111	426	537
Aucun	12 445	159 675	172 120	4 530	572 078	576 607	44 836	67 052	111 888	20 536	111 747	132 283
Fondamental	4 831	58 438	63 269	3 574	190 121	193 695	14 706	9 857	24 564	10 796	28 024	38 820
Secondaire	300	3 978	4 278	490	19 832	20 322	448	241	689	204	1 058	1 261
Supérieur	250	1 508	1 758	406	6 803	7 209	83	181	264	92	328	420
D1	1 376	19 474	20 850	834	71 322	72 156	5 020	8 126	13 147	3 058	16 332	19 390
D2	1 100	20 151	21 251	752	76 324	77 076	4 053	7 744	11 797	3 078	16 173	19 251
D3	1 112	20 213	21 325	364	76 089	76 453	4 511	7 087	11 599	2 546	14 214	16 760
D4	1 721	20 663	22 384	994	73 576	74 570	5 062	8 087	13 149	3 308	14 763	18 071
D5	2 043	24 313	26 356	447	79 631	80 079	6 410	9 255	15 665	3 807	15 435	19 242
D6	1 791	23 531	25 323	771	84 923	85 694	6 865	9 453	16 318	2 760	14 193	16 953
D7	1 842	24 772	26 613	1 302	82 835	84 137	6 111	7 507	13 618	3 533	12 713	16 246
D8	2 177	26 514	28 692	800	86 741	87 540	9 583	8 094	17 677	3 302	14 475	17 777
D9	3 378	26 990	30 368	1 794	100 263	102 057	7 491	7 265	14 755	3 349	10 822	14 171
D10	17 826	223 599	241 425	9 000	788 834	797 834	60 073	77 332	137 405	31 627	141 157	172 784
Total	1 376	19 474	20 850	834	71 322	72 156	5 020	8 126	13 147	3 058	16 332	19 390

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Tableau 44b. Valeur des activités domestiques au taux du SMIG selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions)

	Garde des enfants			Soins aux autres			Réparation logement		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu									
Urbain	4 841	149 425	154 267	2 460	19 979	22 439	4 163	2 887	7 050
Bamako	1 413	116 228	117 641	970	16 777	17 748	1 625	1 659	3 284
Autre urbain	3 429	33 197	36 626	1 489	3 202	4 691	2 538	1 228	3 766
Rural	24 267	276 616	300 883	8 637	13 000	21 637	26 732	5 712	32 444
Age									
6 - 14 ans	5 052	24 292	29 345	887	936	1 822	3 538	656	4 194
15 - 24 ans	3 272	99 666	102 937	1 962	6 639	8 600	6 414	1 766	8 181
25 - 35 ans	5 118	180 210	185 328	2 725	13 728	16 453	6 928	3 404	10 332
36 - 40 ans	2 428	54 037	56 465	2 021	2 942	4 963	4 416	967	5 383
41 - 64 ans	10 268	58 861	69 129	3 212	7 574	10 786	8 515	1 708	10 223
Plus de 64 ans	2 971	8 975	11 946	290	1 161	1 451	1 084	97	1 181
Aucun	24 017	318 830	342 846	8 207	19 208	27 415	22 582	6 132	28 713
Fondamental	4 197	95 144	99 341	2 374	12 242	14 615	7 462	2 121	9 583
Secondaire	490	8 867	9 357	248	1 205	1 453	610	299	909
Supérieur	405	3 200	3 605	267	325	592	241	47	288
D1	3 977	50 423	54 400	849	1 387	2 236	3 010	899	3 909
D2	2 263	50 796	53 059	948	1 273	2 221	1 217	263	1 480
D3	2 650	49 752	52 402	1 056	3 189	4 245	2 935	730	3 665
D4	2 817	47 207	50 024	747	5 283	6 030	3 644	483	4 127
D5	2 655	43 389	46 044	1 174	3 629	4 803	2 468	849	3 317
D6	2 708	39 821	42 530	2 037	2 679	4 716	3 877	812	4 689
D7	2 704	44 391	47 095	1 464	4 247	5 711	3 487	1 170	4 658
D8	2 107	36 082	38 189	1 082	6 168	7 250	5 207	1 044	6 251
D9	1 607	36 098	37 705	1 249	3 767	5 015	3 564	1 712	5 276
D10	29 108	426 041	455 149	11 097	32 979	44 076	30 895	8 599	39 494
Total	3 977	50 423	54 400	849	1 387	2 236	3 010	899	3 909

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Tout comme l'évaluation au coût du SMIG, une évaluation du travail domestique non rémunéré au coût de plus bas salaire montre que les plus forts taux sont réalisés dans la préparation de repas avec près de 280 milliards de fcfa et la plus faible dans la réparation de logement avec seulement 14 milliards de fcfa. La préparation du repas en milieu rural fournit plus de 198 milliards de fcfa très loin devant la réparation de logement des femmes à seulement 2 milliards de fcfa. En tout cas, les femmes réalisent plus de valeur que les hommes quel que soit l'activité considérée. La ville de Bamako réalise sa plus faible valeur dans le ramassage de bois à seulement 2 millions de fcfa contre plus de 196 milliards de fcfa dans la préparation de repas chez les femmes rurales.

Cette tendance favorable aux femmes est maintenue selon les classes d'âge sauf pour la réparation de logement. Si les jeunes dames de 25-35 ans réalisent la plus forte valeur (108 milliards de fcfa), il n'en est pas de même pour les hommes du troisième âge qui ne font que 29 milliards de fcfa. De façon générale, la valeur du travail domestique baisse avec le niveau d'éducation, plus le niveau d'instruction augmente, moins l'on contribue dans les activités domestiques. Il faut noter que la plus forte valeur est réalisée dans la préparation de repas avec une moyenne de 202 milliards de fcfa pour les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation et la plus faible se retrouve au niveau des femmes du supérieur dans la réparation de logement à seulement 17 millions de fcfa. La tendance favorable aux femmes demeure quel que soit le décile de revenu observé dans toutes les activités considérées sauf dans la réparation de logement.

Tableau 45a. Valeur des activités domestiques au taux du plus bas salaire selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions)

	Entretien			Repas			Ramassage de bois			Corvée d'eau		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu												
Urbain	1 024	21 843	22 868	874	80 446	81 319	1 147	1 877	3 024	1 843	6 746	8 589
Bamako	473	11 005	11 478	560	47 954	48 514	2	335	337	502	1 415	1 918
Autre urbain	551	10 839	11 390	314	32 492	32 806	1 146	1 542	2 687	1 340	5 331	6 671
Rural	5 228	56 581	61 809	2 283	196 228	198 510	19 922	25 246	45 169	9 250	42 763	52 013
Age												
6 - 14 ans	1 589	11 638	13 227	455	10 316	10 771	4 629	2 881	7 510	4 898	8 431	13 329
15 - 24 ans	1 701	19 959	21 660	1 099	71 116	72 214	5 785	6 801	12 586	3 020	12 593	15 613
25 - 35 ans	1 559	24 452	26 011	930	108 215	109 144	4 673	9 285	13 958	1 643	16 152	17 795
36 - 40 ans	434	8 751	9 185	283	37 438	37 721	1 451	3 660	5 111	300	5 319	5 618
41 - 64 ans	940	12 919	13 860	343	48 062	48 405	4 392	4 403	8 794	1 193	6 865	8 058
Plus de 64 ans	29	705	734	47	1 527	1 574	141	93	233	39	149	188
Aucun	4 365	56 004	60 369	1 589	200 649	202 238	15 726	23 518	39 243	7 203	39 194	46 397
Fondamental	1 694	20 496	22 191	1 254	66 682	67 936	5 158	3 457	8 615	3 787	9 829	13 616
Secondaire	105	1 395	1 500	172	6 956	7 128	157	84	241	71	371	442
Supérieur	88	529	617	142	2 386	2 528	29	64	93	32	115	147
D1	451	5 955	6 406	330	20 038	20 368	1 742	1 653	3 395	1 012	4 222	5 235
D2	483	6 830	7 313	292	25 015	25 308	1 761	2 850	4 611	1 072	5 728	6 801
D3	386	7 068	7 454	264	26 770	27 033	1 422	2 716	4 138	1 080	5 672	6 752
D4	390	7 089	7 479	128	26 687	26 815	1 582	2 486	4 068	893	4 985	5 878
D5	603	7 247	7 851	349	25 806	26 155	1 775	2 837	4 612	1 160	5 178	6 338
D6	716	8 528	9 244	157	27 930	28 087	2 248	3 246	5 494	1 335	5 414	6 749
D7	628	8 253	8 882	270	29 786	30 056	2 408	3 315	5 723	968	4 978	5 946
D8	646	8 688	9 334	457	29 053	29 510	2 143	2 633	4 776	1 239	4 459	5 698
D9	764	9 300	10 063	280	30 423	30 704	3 361	2 839	6 200	1 158	5 077	6 235
D10	1 185	9 466	10 651	629	35 166	35 795	2 627	2 548	5 175	1 175	3 796	4 970
Total	6 252	78 424	84 677	3 157	276 673	279 830	21 070	27 123	48 193	11 093	49 509	60 602

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Tableau 46b. Valeur des activités domestiques au taux du plus bas salaire selon les caractéristiques sociodémographiques (en millions)

	Garde des enfants			Soins aux autres			Réparation logement		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu									
Urbain	1 698	52 409	54 107	863	7 008	7 870	1 460	1 013	2 473
Bamako	495	40 765	41 261	340	5 884	6 225	570	582	1 152
Autre urbain	1 203	11 644	12 846	522	1 123	1 645	890	431	1 321
Rural	8 511	97 019	105 531	3 029	4 560	7 589	9 376	2 003	11 379
Age									
6 - 14 ans	1 772	8 520	10 292	311	328	639	1 241	230	1 471
15 - 24 ans	1 147	34 957	36 104	688	2 328	3 016	2 250	619	2 869
25 - 35 ans	1 795	63 206	65 001	956	4 815	5 771	2 430	1 194	3 624
36 - 40 ans	852	18 953	19 804	709	1 032	1 741	1 549	339	1 888
41 - 64 ans	3 601	20 645	24 246	1 127	2 656	3 783	2 986	599	3 586
Plus de 64 ans	1 042	3 148	4 190	102	407	509	380	34	414
Aucun	8 423	111 825	120 249	2 879	6 737	9 615	7 920	2 151	10 071
Fondamental	1 472	33 371	34 843	833	4 294	5 126	2 617	744	3 361
Secondaire	172	3 110	3 282	87	423	510	214	105	319
Supérieur	142	1 122	1 264	94	114	208	85	17	101
D1	1 971	9 849	11 820	172	476	648	522	223	745
D2	1 395	17 685	19 080	298	486	784	1 056	315	1 371
D3	794	17 816	18 610	332	446	779	427	92	519
D4	929	17 450	18 379	370	1 118	1 489	1 029	256	1 286
D5	988	16 557	17 545	262	1 853	2 115	1 278	170	1 448
D6	931	15 218	16 149	412	1 273	1 685	866	298	1 163
D7	950	13 967	14 917	714	940	1 654	1 360	285	1 645
D8	948	15 570	16 518	514	1 490	2 003	1 223	410	1 634
D9	739	12 655	13 394	380	2 163	2 543	1 826	366	2 192
D10	564	12 661	13 225	438	1 321	1 759	1 250	601	1 850
Total	10 209	149 428	159 638	3 892	11 567	15 459	10 836	3 016	13 852

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2017

Conclusions

La population en âge de travailler (15 ans et plus) dénombre le nombre potentiel de travailleurs si l'on ne s'en tient qu'à la structure en âge de la population du pays. Ce sont les personnes en situation effective d'emploi, les chômeurs et les personnes classées hors main-d'œuvre, pour diverses raisons, bien qu'elles soient dans la tranche d'âge officielle de travail. Cette population particulière est analysée en termes de son poids dans la population totale, de sa structure qui fait référence à sa répartition entre ses 3 principales composantes et de ses caractéristiques sociodémographiques.

L'analyse de la main-d'œuvre, i.e. les personnes en emploi et celles au chômage traite de sa répartition entre employés et chômeurs et du taux d'activités ainsi que de ses caractéristiques sociodémographiques. S'agissant particulièrement de la population en emploi, le Rapport établit l'indicateur taux d'emploi, en tant que rapport entre l'effectif de la population en emploi et celui de la population en âge de travailler, et sa répartition selon diverses formes d'emploi, emploi salarié, indépendant et aide-familial, selon le temps de travail et selon que la population en emploi soit ou non dans une situation de pluriactivité associant activités principale et secondaire.

L'analyse de la population en emploi touche au calcul du taux d'emploi, à la caractérisation des personnes en emploi ainsi qu'aux formes d'emploi que sont l'emploi salarié, l'indépendant et l'aide-familial. Elle consiste également à établir la structure de cette population, son temps de travail et sa recherche d'emploi malgré qu'elle soit déjà en emploi. Enfin, elle analyse la pluriactivité qui associe activités secondaire et principale. Il se trouve que le taux d'emploi est plus élevé parmi les hommes que parmi les femmes.

Références bibliographiques

FRA (2014), La violence à l'égard des femmes – Une enquête à l'échelle de l'Union européenne, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Harris/décima (2009), Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes, 14 juillet

MISAC (2015), RCA – Monitoring 2015 des violences basées sur le genre et des violences sexuelles, Bulletin infographique n°2

ONU Femmes (2015), Liens entre violences faites aux femmes et santé maternelle – Cas de 7 pays en Afrique subsaharienne et en Haïti, Rapport consolidé, juin

Oxfam (2012), Eradiquer les violences faites aux femmes – Guide à l'intention du personnel d'Oxfam, novembre

République du Mali (2015), Evaluation mi-parcours du projet intitulé "Campagne d'éducation et de sensibilisation des populations sur les violences spécifiques faites aux femmes et aux filles et les stratégies d'accompagnement des victimes dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti", décembre

Temo Tamboura (2016), Etude sur le traitement médiatique des violences et discriminations basées sur le genre au Mali, Institut Panos, Afrique de l'Ouest

USAID (2014), Violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) au Mali, Fact Sheet, 28 novembre

USAID, CARE (2009), Violences faites aux femmes et aux filles au Bénin – Etude de base du projet EMPOWER, décembre

www. Les violences faites aux femmes au Mali – Les cas dans les zones occupées par les terroristes au Mali